

VÉROSVRES

ÉCOLE

PUBLIQUE

Bulletin municipal N° 25
2020



Ecole
François LACHARME

1920 - 2020

Instituteur
Vérovres
1946 - 1975

Maire
Vérovres
1959 - 1995

Conseiller
Général
1970 - 2001



Mot du Maire

2020 aura été une année bien particulière. Au moment du renouvellement des conseils municipaux en mars, la pandémie liée au COVID s'est développée reportant ainsi la mise en place des nouvelles équipes municipales, et mettant un peu toutes nos activités au ralenti.

Mais comme dans chaque situation compliquée, nous nous sommes adaptés. Merci à l'ancienne équipe municipale qui a parfaitement rempli sa mission et qui s'est investie jusqu'aux derniers jours. Cette période nous aura aussi permis de tester de nouveaux moyens de communication, et de travailler à distance, pour échanger, et prendre des décisions pour que les services continuent à fonctionner. La crise sanitaire a eu aussi des impacts conséquents sur les exigences de sécurité et de salubrité publiques, que nous avons pris en compte, en remerciant aussi nos employés communaux pour leur collaboration et leur disponibilité en cette période.

Je souhaite aussi adresser un message de soutien à tous nos artisans, commerçants, entreprises qui pour certains ont dû cesser leurs activités, avec toutes les conséquences financières que cela engendre.

Il faut aussi soutenir nos agriculteurs touchés par la sécheresse depuis plusieurs années, et qui subissent des pertes importantes de revenus.

La crise a un impact sur le plan sanitaire ; elle a eu un impact fort sur le plan économique et sur le plan social, limitant les rencontres, les échanges. Elle a considérablement réduit les activités associatives, ce que regrettent particulièrement nos aînés. Nous n'avons d'ailleurs à ce jour pas de visibilité sur le moment où elles pourront redémarrer.

Mais comme vous pourrez le constater en lisant ce bulletin, le dynamisme et la volonté sont intacts. Les élus ont la volonté de continuer à investir pour le développement de notre village; nos responsables associatifs sont impatients de pouvoir relancer les activités.

Ce bulletin détaille le fonctionnement de notre collectivité, les travaux en cours et à venir, et donne des infos pratiques sur les services aux habitants ; la parole a aussi été donnée à quelques Vroulons pour témoigner sur le bien-vivre à VEROSVRES.

Nous continuons à participer de façon active au fonctionnement de notre intercommunalité: la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier. Nous bénéficions d'un nouveau site communal www.verosvres.fr, construit à partir du site de la communauté de communes, qui vous donnera aussi des informations utiles au quotidien.

Merci aux conseillers municipaux pour leur participation active à la rédaction de ce bulletin.

Nous restons à votre écoute ! Soyons optimistes !!

Les membres du conseil municipal vous souhaitent une bonne année 2021 !!

Eric MARTIN



Délégations et représentations de la commune

Délégation des adjoints	
Laurence GUILLOUX, 1 ^{ère} adjointe	Administration générale de la commune – suivi des dossiers intercommunaux- suivi des activités scolaires et périscolaires - relations avec les associations -action sociale
Jean-Didier CHARVET, 2 ^{ème} adjoint	Suivi des travaux de voirie et espaces verts – coordination du travail du personnel – matériel communal: entretien et investissement
Lionel CABATON, 3 ^{ème} adjoint	Finances de la commune - suivi des travaux de bâtiments - Développement des infrastructures

Commissions intercommunales	
Assainissement	Céline KUBIACZYK- Jean-Didier CHARVET
Economie	Lionel CABATON- Françoise BASSET-MATHIEU
Tourisme	Séverine THOMAS - Laurence GUILLOUX
Urbanisme	Céline KUBIACZYK - Jean-Didier CHARVET – Laurence GUILLOUX
Environnement- Développement durable	Alain JOLY- Gilles ROUGET – Lionel CABATON
Voirie	Jean-Didier CHARVET - Gilles ROUGET
Affaires sociales	Laurence GUILLOUX – Françoise BASSET-MATHIEU
Enfance et jeunesse Relation avec les associations	Eric MARTIN – Laurence GUILLOUX - Séverine THOMAS

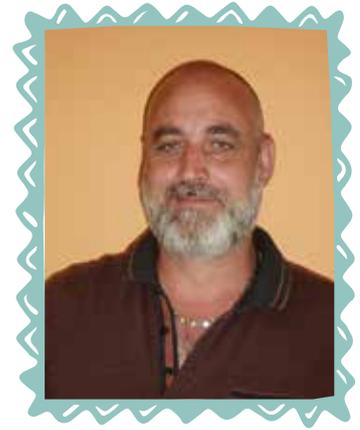
Délégués dans les syndicats		
Syndicats	Délégués titulaires	Délégués suppléants
SYDESL (Electricité-Energie)	Alain JOLY Gilles ROUGET	Lionel CABATON
Syndicat des eaux de l'Arconce (Eau potable)	Danièle DUFOUR Gilles ROUGET	Alain JOLY Jean-Didier CHARVET
SMAAA (Aménagement Arconce et affluents)	Danièle DUFOUR Jean-Didier CHARVET	
SPANC du CLUNYSOIS (Assainissement non collectif)	Danièle DUFOUR	Céline KUBIACZYK
SIRTOM de la Vallée de la Grosne (Ordures ménagères)	Eric MARTIN Lionel CABATON	Alain JOLY
OFFICE de TOURISME	Laurence GUILLOUX	



MARTIN Eric
maire



GUILLOUX Laurence
1^{ère} adjointe



CHARVET Jean-Didier
2^{ème} adjoint



CABATON Lionel
3^{ème} adjoint



BASSET-MATHIEU Françoise
conseillère municipale



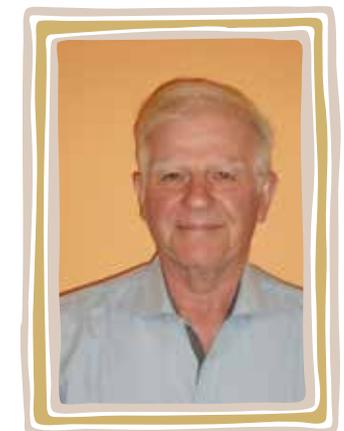
DUFOUR Danièle
conseillère municipale



JOLY Alain
conseiller municipal



KUBIACZYK Céline
conseillère municipale



ROUGET Gilles
conseiller municipal



TABOULOT Denise
conseillère municipale



THOMAS Séverine
conseillère municipale

Le Compte Administratif 2019

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à Caractère général	132 340,37
Charges de Personnel	113 416,51
Charges de Gestion courante	44 072,96
Charges Financières	7 586,05
Atténuation de produits - Reversement	4 388,00
Opérations d'ordre	426,24
DEPENSES TOTALES	302 230,13

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits du domaine	24 428,90
Opérations d'ordre	6 355,24
Impôts et Taxes	179 644,53
Dotations et Participations	150 819,43
Autres Produits de gestion courante	16 482,09
Remboursements exceptionnels	332,95
Atténuation de charges	4085,93
Excédent de fonctionnement reporté (CA 2018)	116 847,59
RECETTES TOTALES	498 996,66

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2019	196 766,53
--	-------------------

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Cautions		1348,05
Remboursement Capital des emprunts		31 825,09
Dépenses d'équipement dont :		
Aire d'accueil camping cars	18 000,67	
Parking mairie	60 310,29	
Signalisation	1 973,98	
Borne incendie	1 111,93	
Matériel Zéro-Phyto	6 037,44	
Outillages divers	1 601,56	
Matériel informatique	1 119,00	
Petit matériel	1 054,96	
		91 209,83
Opérations d'ordre		6 355,24
Déficit 2018		81 422,06
DEPENSES TOTALES		212 160,27

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Affectation Résultat 2018	96 122,06
Subventions	23 500,00
Cautions	565,00
FCTVA	21 548,00
Opération d'ordre	426,24
RECETTES TOTALES	142 161,30

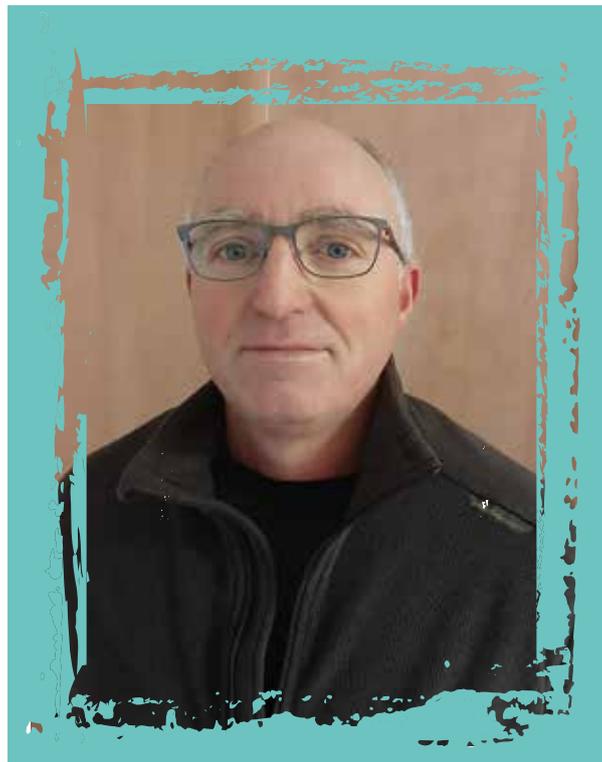
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2019	69 998,97
--------------------------------------	------------------

RESULTAT D'ENSEMBLE	126 767,56
----------------------------	-------------------

Le Personnel Communal



Nathalie MACHILLOT
secrétaire de mairie



Pascal GRIFFON
agent des services techniques titulaire



Nicole LIMANDAS
agent d'entretien des batiments communaux
et surveillance au restaurant scolaire



Jean-Paul BRIVET
agent des services techniques contractuel

Adressage

Le projet d'adressage sur notre commune va s'achever par la livraison des panneaux de routes, chemins, et numéros des maisons, comme mentionné dans le courrier qui vous a été adressé en juin dernier.

Le travail de création des noms de routes et chemins, mené par le Conseil Municipal, a suivi les règles suivantes fixées par la Poste :

- Le point de départ de dénomination des routes est le centre Bourg ; puis, au fur et à mesure, des divers embranchements routiers, les noms sont créés, soit un total de 54 routes-chemins-impasses.
- La numérotation de chaque maison et bâtiment a suivi la règle suivante : le point de départ se situe au début de la route ; et le numéro correspond, en mètres, à la distance de votre maison par rapport à ce point « zéro ».
- Par exemple, pour les maisons autour de l'église,

leur numéro d'adressage est défini en partant du point de départ, la Mairie, et en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en direction de la place.

L'appel d'offre lancé cet automne par la Communauté de Communes SCMB, a ouvert les plis fin novembre et la société ROCHETAILLÉE EMAIL a été retenue.

La commande suivante a été faite pour notre commune : 97 panneaux de routes et chemins et 284 panneaux avec numéros, pour un coût total de 7 260 € TTC. (la Communauté de Communes SCMB prend en charge 50% du coût total).

La livraison des plaques devrait avoir lieu début 2021. En fonction de la situation sanitaire, le mode de distribution des plaques vous sera précisé.

Téléphonie Mobile

L'état, à travers deux programmes axés sur la communication, a mené des études sur la couverture des territoires au niveau de la téléphonie mobile : l'un sur la couverture des axes routiers nationaux (RCEA RN79), l'autre au niveau de notre département. L'objectif a été d'identifier les « zones blanches » au niveau téléphonie et d'apporter des solutions.

L'état a retenu deux opérateurs, SFR et FREE, sur ces programmes :

- Dans le cadre réglementaire du projet national dénommé «New Deal - Dispositif couverture des axes majeurs de transport», l'opérateur SFR a été retenu par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), pour couvrir un tronçon de la RCEA sur notre commune.

- Dans le cadre réglementaire du projet national dénommé «New Deal - Dispositif couverture ciblée», l'opérateur FREE a été retenu par une équipe projet départementale pour installer un mât sur notre commune.

Les deux opérateurs mènent actuellement les études sur l'implantation de ces deux antennes relais.

- SFR va prochainement démarrer les travaux pour installer son pylône à Chevannes, le long de la

voie communale N°8 en direction des Bruyères.

- FREE va lancer une étude pour confirmer la couverture maximale du territoire au niveau des hameaux suivants : Les Ducs, Les Moreaux, Les Pierres et Montot. A noter, que ce pylône accueillera tous les opérateurs de téléphonie.

Les zones blanches de notre commune seront enfin couvertes et la téléphonie mobile accessible à tous.



Un nouveau site internet pour VEROSVRES

La Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boîter a refait récemment son site internet :
Adresse : www.scmb71.com.

Il détaille toutes les activités communautaires et présente chacune des communes membres.

Il met à disposition tous les dossiers et informations communes à tous les habitants de notre territoire (action sociale, tourisme, économie, habitat, urbanisme...). Vous pouvez accéder par exemple au cadastre de la commune.

Il tient aussi une base de tous les acteurs économiques et de toutes les associations.

Des sites communaux ont été créés et sont en lien avec le site communautaire. Pour VEROSVRES,

vous pourrez consulter : www.verosvres.fr

Vous y retrouverez toutes les informations pratiques de notre commune, les comptes-rendus de réunions, les bulletins

Deux personnes ont travaillé sur la mise en place de ce site : Nathalie MACHILLOT, notre secrétaire de mairie, et Céline KUBIACZYK, conseillère municipale. Elles mettront à jour ce site, qui est d'une grande fonctionnalité.

Un prestataire informatique, pris en charge par la communauté de communes nous épaulera dans les évolutions et les mises à jour du site.



Point sur la situation de l'ancien lycée de VEROSVRES

Le diocèse d'AUTUN s'est porté acquéreur de l'ensemble des bâtiments du lycée de VEROSVRES, dans le cadre de la liquidation judiciaire de l'association gestionnaire du lycée. Le diocèse était déjà propriétaire de la partie historique du site. Monseigneur RIVIERE, évêque d'AUTUN, souhaite que le site puisse accueillir de nouvelles activités au service de notre territoire. Il a délégué une personne pour être l'interlocuteur des porteurs de projets éventuels ; il souhaite que la commune soit étroitement associée à cette réflexion. La commune de VEROSVRES jouera un rôle de facilitateur dans l'implantation de nouvelles activités. Les membres du conseil municipal ont pu visiter le site et se rendre compte du bon état général des bâtiments malgré plusieurs années de fermeture. L'évêché restera propriétaire des bâtiments et les mettra à la location. Une première convention d'occupation vient d'être signée avec l'association L'OUTIL EN MAINS.

Travaux RCEA

La DREAL Bourgogne Franche Comté (Direction Régionale de l'Environnement et l'Aménagement et du Logement) a débuté les études relatives à la mise en 2x2 voies de la RN 79 sur le tronçon entre le lieu-dit « La Fourche » (Vendennes les Charolles) et le Col des Vaux (VEROSVRES)

Vous trouverez ci-dessous le communiqué de la DREAL.

L'opération « La Fourche – Col des Vaux » s'inscrit dans le cadre de la seconde phase (2019-2023) du projet de sécurisation de la route centre-Europe – Atlantique (RCEA). Elle consiste en la mise à 2x2 voies d'un linéaire de 9,5 km de la RN79, sur les communes de Vendennes-les-Charolles, Beaubery et Vérosvres, entre l'extrémité de la déviation de Vendennes et le créneau de dépassement du Col des Vaux. L'infrastructure sera doublée sur place, par construction d'une seconde plate-forme accolée à la route existante.

La définition du programme de l'opération et la réalisation des études environnementales sont en cours. Les études de conception détaillées seront lancées au deuxième semestre 2021, pour un démarrage des travaux prévu avant la fin de l'année 2022.

L'aménagement de la section La Fourche - Col des Vaux s'effectuera en cohérence avec celui des autres sections de la RCEA : l'infrastructure sera constituée de deux chaussées, séparées par un terre-plein central, et constituées chacune de deux voies de 3,5 mètres de largeur et d'une bande d'arrêt d'urgence de 3 mètres de largeur. Elle aura le statut de voie express, ce qui signifie que la circulation sera interdite aux véhicules agricoles, voitures, cyclistes, cyclomoteurs et piétons. Pour ces usagers, des itinéraires alternatifs utilisant le réseau secondaire seront définis.

Les échanges avec le réseau secondaire se feront exclusivement par l'intermédiaire de carrefours dénivelés. Deux échangeurs sont ainsi prévus :

- l'échangeur existant de Beaubery sera remanié pour permettre la mise aux normes des bretelles ;
- un nouvel échangeur viendra remplacer à la fois le carrefour plan situé à proximité du château du Terreau, et l'échangeur dénivelé desservant l'entreprise Arbonis et le hameau de Chevannes.

En outre, dix ouvrages d'art seront construits pour rétablir les voies du réseau secondaire et permettre le franchissement de la RN79 par les usagers.

Les études à venir prendront en compte les forts enjeux environnementaux engendrés par la proximité de la rivière « Semence » et ses affluents, sur la quasi-totalité du linéaire, ainsi que les aspects patrimoniaux, notamment au droit du château du Terreau, classé monument historique. En outre, le traitement des nuisances sonores fera l'objet d'études acoustiques poussées, qui permettront, le cas échéant, de définir les solutions techniques (écran anti-bruit ou traitement de façades) qui garantiront aux riverains le respect des exigences réglementaires en matière de bruit routier.

Après une première réunion d'échanges avec les élus locaux le 22 octobre 2020, des réunions complémentaires seront organisées avec les élus et riverains au cours du 1^{er} semestre 2021, afin de prendre en compte au mieux les éventuels besoins et contraintes de chacun.



Informations complémentaires de la Commune :

Le planning prévisionnel des études et travaux est aujourd'hui le suivant :

- 2020 : lancement des études techniques et environnementales,
- 2021-2022 : études de conception (DIR Centre Est) et autorisations environnementales,
- Fin 2022 : lancement des travaux,
- 2023 : travaux.

Des réunions seront planifiées avec la DREAL et la DIRCE à l'avancement des études afin que chaque personne impactée par le futur tracé puisse s'exprimer sur les études projetées.

Une question a été posée à la DREAL et la DIRCE sur la présence ou non d'une aire de repos sur notre commune dans leur projet ; des terrains avaient été achetés à proximité du cimetière et de l'étang. Le Maire et les adjoints ayant exprimé leur désaccord sur la présence d'une telle aire, la DIRCE doit répondre début 2021 à la Commune sur ce point.

Travaux de Voirie et Amenagements Divers

Les Travaux de voirie sont répartis de la manière suivante :

1 – Les routes goudronnées

L'entretien, les réparations, la création des chemins goudronnés sont pris en charge par la communauté de Communes SAINT CYR MERE BOITIER. La société THIVENT réalise les travaux de goudronnage. Pour VEROSVRES, 43,720 kilomètres de routes sont goudronnées. L'attribution annuelle d'entretien est de 1 100€ par kilomètre plus 115€ du kilomètre pour le broyage des accotements.

Pour 2020 le coût de réfection de la voirie s'est élevé à 52 080€ HT.

En plus, il a été mis à disposition par la Communauté de Communes 8 tonnes d'enrobé pour l'entretien des autres chemins. Les travaux sont réalisés par les employés communaux.

De même la commune a réalisé des traversées de route, la préparation des fossés et des accotements des routes avant goudronnage.

La prise en compte de ces travaux par les employés communaux permet une réduction significative des coûts de réalisation.

Pour 2020 la commission des chemins a retenu les travaux suivants :

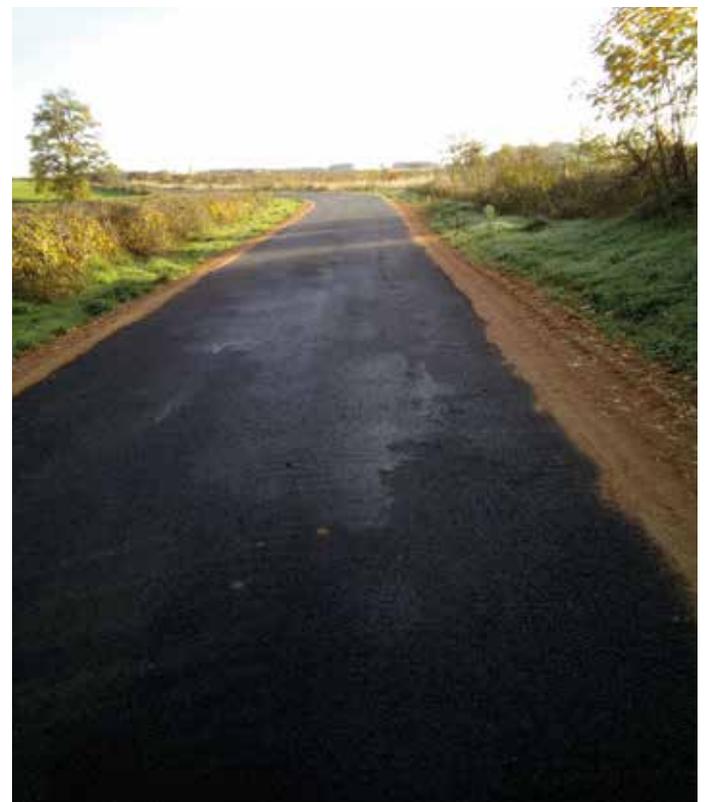
Route des PIERRES : Goudronnage à chaud pleine largeur sur une longueur de 275 ml. Traversée de route et pose d'un regard à grille, pose de tuyaux dans le fossé pour élargir la route, préparation en face des deux entrées de l'exploitation de Mr et Mme KUBIACZYK.

Route des COMBES : Goudronnage à chaud pleine largeur sur une longueur de 285 ml. Décaissement de l'accotement sur toute la longueur, préparation d'un cassis pour récupérer les eaux de pluie des 2 chemins, retrait du vieux goudron sur 85 ml et empièchement en 0/20.



Route de LA CROIX DES DUCS (La Hyène) : Goudronnage à chaud pleine largeur sur une longueur de 105 ml, reprofilage à chaud puis enduit monocouche sur 411 ml.

Réalisation d'un drain sur le côté de la chaussée sur une longueur de 40 ml, purge sur une longueur de 20 ml sur toute la largeur de la chaussée et remblaiement en 0/20 bleu.



Route de MONT : Pose enrobé à chaud début novembre 2020, du hameau des Pommiers sur une longueur de 550 ml.

Reprofilage des accotements sur toute la longueur de la chaussée refaite.

2 - Les chemins non goudronnés

L'entretien et les réparations sont assurés par la commune. Les employés communaux ont en charge la réalisation des travaux. Cette année, 7 chemins ont fait l'objet d'une remise à neuf sur leurs parties les plus dégradées.

Chemins reprofilés en grès :



Chemin du château : Du carrefour vers le transformateur jusqu'à la route de Beaubery.

Chemin du tennis vers le château : De la route de Chevannes à l'entrée du bois.

Chemin de Bottet : Remise en grès sur la partie qui avait été empierrée en 2019, chemin après l'exploitation de Mr et Mme Henri BOISSE.

Chemin de Sarre : Du Haut des Forêts jusqu'au réservoir d'eau

Chemin des Grands Seignes : Fossé refait au tracto pelle, reprofilage sur toute sa longueur.

Chemin de Lavau aux quatre chemins (table de pique nique) : Une partie du fossé refaite, reprofilage de la moitié de sa longueur.



Chemin des Têtes (de la départementale vers les 4 chemins) : Recharge en grès rouge de toutes les saignées faites par le ruissellement, reprofilage en 0/31,5 jaune sur toute la partie plate et une partie de l'autre côté du chemin, côté table de pique-nique, reprofilage du reste du chemin en grès.

AMENAGEMENTS DIVERS

Réfection de la place en dessous de la Mairie



Pose de tuyaux et de regards, décaissement de la partie basse de la place, remblaiement de la partie haute.

Epandre et niveler deux semi-remorques de gravier 0/18 des carrières de Saint Martin Belle Roche

Futurs Investissements & Travaux 2021

- Réhabilitation du mur de la place en face du local des chasseurs.
- Poursuite de la remise en état du mur du cimetière.
- Sortie de l'École : afin de permettre aux enfants d'attendre leurs parents en toute sécurité, la Commune va mettre en place des barrières devant les petits et grands portails de l'école.
- Informatique à l'école : dans le cadre d'un appel à projet « Label Ecoles numériques 2020 », les enseignantes et la municipalité ont déposé un dossier concernant l'acquisition de tablettes. La commission départementale a retenu notre candidature.
- Mise en conformité de bornes incendie sur la commune.
- Rénovation de la Salle des Fêtes : l'année 2021 verra le lancement des études avec le choix d'un maître d'œuvre et la recherche de subventions. Puis, en 2022, réalisation de l'appel d'offres et choix des entreprises pour une fin prévisionnelle des travaux en 2023.
- Signalétique Touristique : La communauté de communes avait lancé, lors de la précédente mandature, un projet de promotion touristique qui comprend la mise en place d'une signalétique identique sur l'ensemble de notre territoire intercommunal. Une subvention européenne vient d'être attribuée à la communauté de communes et le choix de l'entreprise également. La commande des panneaux et leur implantation seront réalisées en 2021.

Travaux sur le réseau d'assainissement collectif et sur le réseau d'eaux pluviales au Bourg

La communauté de communes Saint Cyr-Mère Boitier est maître d'ouvrage d'un chantier Route du Lavoir, au Bourg de VEROSVRES, qui a démarré début décembre et qui va durer jusqu'à fin janvier. Il consiste à refaire à neuf le réseau d'assainissement collectif et le réseau d'eaux pluviales depuis la Place de l'Eglise en direction du central téléphonique. Le réseau unitaire très ancien sera remplacé par un réseau séparatif entre les conduites d'assainissement et les conduites d'eaux pluviales. Le réseau d'eau potable avait déjà été refait à neuf il y a une dizaine d'années sur cette route. Le réseau d'eaux usées est reconstruit avec la pose de 205 mètres de canalisation PVC de 200 mm de diamètre et 4 branchements d'eaux usées. Le réseau d'eaux pluviales comporte la pose de 275 mètres de canalisation béton de 500 mm de diamètre et la mise en place de 10 grilles.



Le chantier est réalisé par l'entreprise PETAVIT. Il est d'un coût prévisionnel de 158 600€ HT, payé par la communauté de communes, avec une participation de la commune de VEROSVRES à hauteur de 50% des travaux d'eaux pluviales (participation estimée à 37 000€). A l'issue de ces travaux en mars-avril, la commune de VEROSVRES prendra en charge la remise à neuf de cette chaussée.

Hommage à François LACHARME



François LACHARME, Maire honoraire de VEROSVRES est décédé le 5 janvier 2020, l'année de ses 100 ans.

Né le 10 mars 1920 à la Vineuse dans la ferme familiale, il a eu 1 sœur et deux frères. Il a poursuivi ses études à Tournus et Chalon sur Saône, puis obtenu le Brevet Supérieur en 1940. Il a débuté sa carrière d'instituteur à Sailly en 1941. Réfractaire du STO, il continuera son métier d'instituteur au Rousset, puis à Cluny, avant d'être nommé directeur d'école à VEROSVRES en 1946. Il y finira sa carrière en juin 1975.

Maire de VEROSVRES de 1959 à 1995, Conseiller Général du canton de Saint Bonnet de Joux de 1970 à 2001, il a assuré la présidence de la Fédération des Restaurants Scolaires et des Délégués Départementaux de l'Education Nationale. Il a obtenu de nombreuses distinctions, pour citer les plus importantes : Officier dans

l'ordre des palmes académiques en 1973, Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et communale Or en 1988, Chevalier de la Légion d'Honneur en 1994.

Pour rendre hommage à l'action de François LACHARME, instituteur (1946-1975) Maire (1959-1995) et Conseiller Général (1970-2001), le conseil municipal a pris une délibération pour nommer l'école de VEROSVRES : ECOLE FRANCOIS LACHARME. Une plaque posée à l'entrée de l'école a été inaugurée le samedi 17 octobre 2020.



Etaient présents à cette cérémonie la famille, les amis de la famille, Mme VILLIERS, Inspectrice d'académie, Mr Jean-François COGNARD, Conseiller Départemental, Mr Jean-Marc MORIN, Président de la communauté de communes Saint Cyr-Mère Boitier et Mr Gérard DUCHET, Maire de BEAUBERY.

La crise sanitaire nous a contraint à limiter les invitations.



photo prise en 1978



photo prise en 2020

Les enfants de l'école, encadrés par leurs enseignantes Mme COURTOIS et Mme TABOULOT ont participé activement à cette cérémonie en interprétant deux chansons, et nous les en remercions.

La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié sur la terrasse du P'tit Vroulon.

**Mots de Michel Lacharme,
fils de François Lacharme :**

« Je voudrais remercier en mon nom et en celui de ma famille, le conseil municipal pour leur initiative qui honore mon père. Il est vrai qu'il sera difficile de battre son record des services à la commune, au canton et au département auxquels on pourrait rajouter s'il le fallait, la fonction de secrétaire de mairie sous la mandature de René Villars, de 1946 à 1959... Sa vocation d'instituteur lui est venue tout droit de ses maîtres d'école de La Vineuse, Madame et Monsieur Pernin qui lui ont permis de continuer ses études. Instituteur, il le fut sans compter son temps, les soirs et même pendant les vacances, récompensé parfois par un produit de la basse-cour de la part de parents d'élèves. Je témoigne qu'il a parfois pratiqué, surtout sur son fils, un certain sévère, enfin toutes proportions gardées ! Une tape de règle sur le bout des doigts, rien de mieux pour se rappeler la règle de conjugaison ou la table de multiplication... Instituteur, il le fut avec passion. Sa récompense bien sûr était la réussite de "ses" enfants. Certains se rappellent avoir été emmenés au certificat d'études dans le coffre pointu de l'Amilcar, puis entassés dans la 404 ! Je sais que nombre de ses anciens élèves lui ont témoigné de la reconnaissance tout au long de sa retraite et combien il était heureux d'écouter certains lui réciter un poème appris en classe primaire

*quelques 60 ans auparavant... n'est ce pas Lulu ?
Il y a encore peu de temps...*

À la retraite en 1975, il a eu à cœur d'habiter en face de l'école ce qui lui a permis de garder le contact avec les élèves et leur gazouillis pendant les récréations.

Je remercie Monsieur le Maire, la population, ses anciens élèves, les représentants de ses collègues instituteurs (que je vais citer dans le désordre : Simone Gabriel, Annette Guilloux, Gisèle Jacquet qui lui a succédé, Mrs Tanneur, Petit, Bonnabaud, Balvay, Chervé, Bouchy, Condemine...). Merci à ses collègues et amis du conseil Général et d'autres institutions. »

**Mots prononcés par Claude LAMBERT,
un ancien élève :**

« Pendant de très nombreuses années, pour ne pas dire toujours, le premier du canton était un élève de Vérosvres (au certificat de fin d'études primaires) [...] Pour obtenir d'aussi brillants résultats, il ne ménageait ni son temps, ni sa peine, se montrant toujours exigeant et parfois sévère. Il ne tolérait pas plus d'une faute d'orthographe, qu'il s'agisse de mots d'usage ou d'accords, sinon le soir il y avait retenue, et on remettait ça ! [...] Il était aussi toujours attentif au devenir de ses élèves à leur entrée dans la vie active, et c'était particulièrement le cas pour tous les enfants de l'Assistance publique, très nombreux dans les années 50-60 en les aidant dans le choix d'une profession ou dans la recherche d'un emploi. [...] C'est dire si l'empreinte qui fut la sienne sur plusieurs générations de Vroulonnes et de Vroulons. Oui, il était et restera à jamais un grand Vroulon. »

Les activités réalisées par les élèves de l'école de Vérosvres.

Pour l'année scolaire 2019/2020

En janvier dernier, les élèves de l'école ont travaillé sur les dangers domestiques à l'aide de grandes affiches, représentant les pièces de la maison, prêtées par l'association prévention MAIF. Les élèves étaient répartis en groupes multi-niveaux et devaient répondre à un questionnaire conçu par les enseignantes sur chaque affiche. Une mise en commun des réponses des élèves était ensuite réalisée et les dangers identifiés sur les affiches, expliqués ainsi que les bons gestes à avoir au quotidien. Les élèves ont reçu un petit livret regroupant les différents dangers abordés. Pour clore ce travail, M. Baills (intervenant auprès de l'association prévention Maif) est venu à l'école pour initier les élèves au codage d'un robot : le but étant de permettre au robot de se déplacer tout en évitant les différents dangers domestiques.



Afin d'approfondir le travail commencé en novembre 2019 sur la 1^{ère} Guerre Mondiale, les élèves ont bénéficié le lundi 27 janvier, de l'intervention de M. Brugger (Directeur du service départemental de Saône-et-Loire de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre). Il a abordé le thème de « La vie dans les tranchées » avec les élèves de CP/CE et celui de « La propagande de guerre et l'apprentissage de la haine réciproque entre Français/Allemands » avec les élèves de CM. Ses interventions ont été appréciées des élèves qui ont beaucoup appris ce jour-là. M. Brugger a également offert des bleuets aux élèves qui leur ont été remis ultérieurement. Les élèves pourront donc les porter lors des différentes cérémonies officielles.

Une exposition sur les « As de la première Guerre Mondiale » (les aviateurs et leur histoire au cours de la grande guerre) a été prêtée à la Bibliothèque Municipale de Vérosvres pour une durée de 2 semaines.

Le 21 février, les deux écoles du RPI se sont retrouvées à Beaubery pour fêter carnaval. Les élèves ont réalisé des ateliers le matin : répétition

des chants et réalisation de décors pour un spectacle de fin d'année, réalisation de masques de Carnaval. L'après-midi, les élèves se sont déguisés et maquillés afin d'être les plus beaux pour défiler dans le bourg de la commune. La journée s'est terminée par un goûter constitué des crêpes réalisées par les parents.



Suite à la crise sanitaire, les écoles ont été fermées le 13 mars pour toute la durée du confinement. Beaucoup de projets prévus ont été mis en suspend (animation compost, plantation de fleurs pour les insectes pollinisateurs, cycle handball, ...). Durant le confinement les enfants de soignants ont été accueillis au sein des écoles du RPI.

Le 14 mai, l'école a progressivement rouvert ses portes : pour les GS, CP et CM2 dans un premier temps puis pour tous les élèves volontaires en groupes de 15 (présence dans l'école un jour sur deux). Enfin, le 22 juin, tous les élèves ont pu retourner à l'école à un rythme normal.

Durant cette période particulière, les élèves ont voté pour le livre du Prix des Incorruptibles qu'ils avaient préféré : les élèves lisent durant l'année une sélection de livres achetés auprès de l'association « Prix des incorruptibles », l'étudient en classe puis élisent, avec toutes les écoles participantes, leur livre préféré.

Les élèves de la classe de CE2/CM ont participé au festival de courts métrages pour enfants 2020 : il y avait 4 films muets que les élèves ont visionnés chez eux avant de voter pour leur film préféré.

Les élèves de CP/CE1 ont préparé un document internet (padlet) afin de présenter l'école à leurs camarades de GS qui n'ont pas eu l'occasion de la découvrir par eux-mêmes lors d'une journée de décroisement comme cela se fait

habituellement. Une visite de la classe des CP a été proposée aux élèves de GS le vendredi 3 juillet après le spectacle de fin d'année.

Le vendredi 3 juillet (dernier jour d'école), les enseignantes du RPI ont organisé une représentation de chants et de danse (flashmob) avec les élèves devant les parents sur le stade de football de Vérosvres. Cette représentation a permis de finir l'année sur une note joyeuse par un verre de l'amitié, offert par les coopératives scolaires.

Pour l'année scolaire 2020/2021

Pour cette année, l'école accueille 6 élèves de CP, 9 élèves de CE1, 4 élèves de CE2, 9 élèves de CM1 et 8 élèves de CM2 pour un total de 36 élèves. L'organisation des classes a été revue afin de tenir compte de la période de confinement pour les élèves : il y a donc une classe de CP/CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2.

Lors de la première période, les élèves de l'école se sont rendus à la piscine de La Guiche pour un cycle de 7 séances. Les élèves de chaque classe ont pu bénéficier de 45 minutes d'activités nautiques encadrées soit par leur enseignante soit par un maître-nageur. Ce cycle, reconduit pour la seconde année consécutive permet aux élèves de se sentir de plus en plus à l'aise dans l'eau et de progresser. Les enseignantes remercient les municipalités de Vérosvres et Beaubery pour le financement de ce cycle.



Du 12 au 16 octobre, les élèves de l'école ont participé à la semaine du goût : ils ont effectué un travail sur la distinction entre les fruits et les légumes, leur saisonnalité, ... Chaque jour, un goûter constitué de fruits et légumes de saison fournis par les familles a été réalisé. Les élèves ont découvert de nouvelles saveurs plus ou moins

appréciées !

Le 17 octobre, le nouveau nom de l'école a été inauguré : l'école se nomme maintenant Ecole François Lacharme. A cette occasion, les élèves ont interprété deux chants (Santiano de Hugues Auffray et Un ami des Enfantastiques) devant les personnes présentes ce jour-là. Beaucoup de stress pour nos petits chanteurs qui ont offert néanmoins une prestation de qualité !



Le jeudi 5 novembre, les élèves ont eu une intervention de la part de monsieur Chetail sur un instrument peu connu le Handpan. Les élèves ont découvert cet instrument, ils ont pu l'essayer et ont écouté M. Chetail interpréter plusieurs morceaux.



Contrairement aux autres années, les élèves des deux écoles du RPI n'ont pas pu se rencontrer avant les vacances en raison des protocoles sanitaires mis en œuvre à l'école. Tous espèrent pouvoir bientôt revivre ces journées riches en bons moments !

2020, UNE ANNÉE DE DÉFIS !

Malgré le contexte sanitaire actuel, Arbonis a mis en oeuvre tous les moyens nécessaires pour préserver la santé et la sécurité de ses équipes, respecter ses engagements auprès de ses clients et donc garder son cap !

LES CHANTIERS MAJEURS DE 2019/2020... EN COURS DE FINITION

ORIGINE - Immeuble de bureaux - Nanterre, Paris La Défense (92)

Deux bâtiments de 9 niveaux - 110 000 m² de plancher dont 25 000 m² en plancher bois CLT - Structure bois-béton composée de poteaux poutres en LC et plancher CLT.

- Durée d'intervention :
 - o 8 mois, d'avril à novembre 2019, pour la structure bois
 - o 1 an pour les travaux de finition.

→ **Livraison : 1^{er} trimestre 2021.**



WOODWORK - Immeuble de bureaux - Saint-Denis (93) Construit pour le promoteur bas carbone WO2

Immeuble de 8 niveaux - 9 500 m² de plancher dont 6 500 m² en plancher bois CLT - Structure bois-béton composée de poteaux poutres en LC avec plancher CLT - façades en murs à Ossatures bois - balcons et pergolas métalliques.

- Durée d'intervention :
 - o 5 mois, de mars à Juillet 2020, pour la structure bois
 - o Balcons et pergolas en cours de pose depuis début octobre.

→ **Livraison : 1^{er} trimestre 2021.**

TREED IT - Immeuble de logements étudiants/jeunes travailleurs, bureaux, commerces au rdc et parking - Champs-sur-Marne (77)

275 logements, 230 places de parking.

4 800 m² de plancher Arbodal^{bb} (bois-béton) / 3 000 m² de façade MOB (Mur Ossature Bois) / 350 m³ de bois.

- Durée d'intervention :
 - o 4 mois pour le parking,
 - o 18 mois pour la tour.

→ **Livraison le 6 Décembre 2020.**



© DR VINCI Construction France



© DR VINCI Construction France

QUELQUES UNES DE NOS REALISATIONS 2020 FRANCE ET EXPORT



© DR VINCI Construction France

▲ Résidence BONNABAUD / Logements Clermont-Ferrand (63)



© DR VINCI Construction France

▲ KUEHNE & NAGEL-OPENBOX - Bâtiment logistique et Bureaux - Villefranche-Sur-Saône - (69)



© DR VINCI Construction France

▲ EMH Logements Modulaires - Villeurbanne (69)



© MODUO

▲ Bâtiment Logistique DECATHLON - Lompret (59)



© Julien RAMBAUD

▲ Piscine - Dole (39)

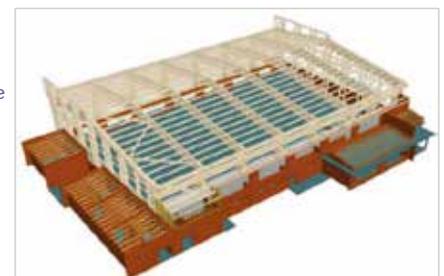


© DR Tand'M Architectes

▲ Maison des Familles et de l'Artisanat - Chirongui / Mayotte (97)



► Gymnase Grand-Bourg-de-Marie Galante Guadeloupe (97)



Fleurissement

Un village agréable, accueillant, qui respecte la nature.

Nous poursuivons l'entretien des espaces sans produits chimiques.

Nous continuons de profiter de conseils et échanges d'expérimentation dans le cadre du programme « zéro phyto » initié par la com-com. De nouvelles pratiques sont adoptées. L'aspect des bords de route, des places, du cimetière a changé mais grâce à un travail régulier et soigné des cantonniers, Vérosvres est propre, bien entretenu.

Au printemps, Pascal a refait les bordures du parterre autour de la croix vers l'école, pour un meilleur visuel et un entretien plus facile.

De petits arbustes : abelia, spirée, rosier et diverses vivaces ont pris place avec les pensées dans le nouveau bac de la mairie. Une bonne profondeur de terre riche a permis un bon développement des plantes.

Au cours de l'été, géraniums, œillets d'Inde et dahlias nains ont peu à peu remplacé les pensées.

L'eau des puits a servi à l'arrosage nécessaire pendant la période de sécheresse. Avec l'automne doux, l'ensemble est resté bien coloré jusqu'à mi-novembre. De belles couleurs appréciables pour atténuer la morosité ambiante.





VEROSVRES sur internet

Le site wiki-pays est une encyclopédie collaborative et libre du Mâconnais Sud Bourgogne.

C'est offrir à chacun une place pour raconter, montrer et témoigner de ce qui se fait et de ce qui se vit sur son territoire. Tout le monde peut participer et contribuer à cette mémoire commune.

Parmi les missions confiées par la Région au PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) figure le développement des usages du numérique.

C'est dans ce cadre, en partenariat avec Villages Solidaires, qu'a eu lieu à Vérosvres, en novembre 2019, un café informatique, réunion où chacun vient avec ses questions, ses attentes.

Nous avons accepté l'idée qui nous était proposée : travailler à la mise à jour, étoffer la page de Vérosvres sur le wiki-pays tout en apprenant à mieux utiliser les outils numériques.

Début 2020, deux ateliers ont eu lieu pour la mise en route, avec une dizaine de participants.

Les ateliers se déroulent à la mairie, dans la salle de conseil pour avoir accès à internet. Chaque participant peut venir avec son ordinateur ou sa tablette.

Premières questions : Comment s'organiser ? Quels thèmes veut-on développer ?

Un pad (cahier de brouillon électronique) est créé pour que chacun puisse de chez lui, à tout

moment, écrire ses idées, corriger, rajouter sur un document collectif.

Puis en raison du confinement, les choses avancent lentement mais sûrement. En octobre, au cours de deux autres ateliers, notre animatrice peut enregistrer sur le site les articles finalisés.

Sœur Suzanne, appelée aussi Sœur Marguerite-Marie, ancienne directrice de l'école des Janots a retracé l'évolution de cette école.

D'autres ont évoqué la ligne de chemin de fer remplacée par la RCEA.

D'autres sujets ont été préparés, par exemple : De l'entreprise de charpente Thomas à Fargeot et Arbonis et de nombreux titres attendent d'être développés.

Nous aurions dû continuer en novembre et décembre. Les séances ont été annulées mais seront reprogrammées en 2021. En attendant, il est possible de travailler sur le pad.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de Vérosvres, si vous avez des connaissances, des souvenirs à partager, venez rejoindre notre équipe, adressez-vous à la mairie.

Pour visiter le site :

<https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr>

Ce site complète le site communal décrit en page précédente. Des liens seront créés entre eux.



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les communes doivent organiser le contrôle des installations d'assainissement non collectif. A cet effet, 56 communes ont mis en place le SPANC du Clunisois en 2007 et lui ont délégué leur compétence. Cela représente environ 6400 installations, c'est-à-dire environ 170 installations pour notre Commune !



Quelles sont les missions du SPANC ?

- * Contrôle de conception, implantation et réalisation des installations neuves (contrôle sur dossier puis sur le terrain avant remblayage) ;
- * Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif,
- * Depuis 2012, vidanges groupées des installations d'assainissement non collectif par délégation à un prestataire.

Quel intérêt pour le particulier ?

Pour rappel, le particulier demeure responsable du bon fonctionnement de son installation. Or toute installation demande un minimum d'entretien et de suivi. Pour l'aider dans cette tâche, il recevra lors des visites l'appui et les conseils d'un technicien spécialisé, évitant ainsi des nuisances ou des dysfonctionnements. Le suivi de l'ensemble des installations permettra notamment de contribuer à l'amélioration de notre environnement en évitant toute source de pollution et préserver l'une de nos premières ressources naturelles : l'EAU.

Pour la collectivité, l'intérêt est d'avoir un service de proximité qui soit réactif et à l'écoute des particuliers.

Toutes les installations doivent-elles être mises aux normes ?

Non. La mise aux normes est demandée en cas de rénovation de l'habitation ou lorsque le

système génère des nuisances, une pollution ou un problème de salubrité publique.

Au vu du fonctionnement des ouvrages, le rôle du SPANC sera également d'informer chaque particulier de la nécessité ou non de réhabiliter son installation.

Quelle incidence lors de la vente d'une habitation ? Depuis le 1^{er} janvier 2011, lors de la vente d'un bien immobilier n'étant pas raccordé à l'assainissement collectif, un rapport faisant état de l'installation d'assainissement non collectif doit être fourni à l'acquéreur.

La durée de validité de ce document est de 3 ans et est à la charge du vendeur.

En cas de non-conformité de l'installation lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur devra faire procéder, à ses frais, aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente. Dans ce cas, il devra déposer un dossier de demande d'autorisation pour l'installation ou la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif auprès du SPANC du Clunisois.

Entretien des installations

Le SPANC propose à ses usagers un service d'entretien des installations d'assainissement non collectif. Une entreprise agréée a été retenue selon le code des marchés publics, afin de réaliser des opérations d'entretien à la demande des usagers. Le bon de commande des prestations est disponible auprès du SPANC, en mairie ou téléchargeable sur le site internet du SPANC. Il contient les tarifs de chaque prestation. Le bon est à remplir, à signer puis à transmettre au SPANC. Dans le cas d'une intervention programmée, le prestataire intervient dans un délai d'un mois.

Pour plus de précisions, le SPANC du CLUNISOIS est à votre disposition au 03 85 59 80 10 ou par courriel spanc@spancdclunisois.fr - Site internet : www.spancdclunisois.fr

Le siège du SPANC du Clunisois est situé à CLUNY dans les locaux du SIRTOM de la Vallée de la Grosne. Son président est Jacques CHORRIER de MONTMELARD.

Le délégué SPANC de notre commune est Danièle DUFOR. Sa suppléante est Céline KUBIACZYK.



Depuis 2008, seuls les territoires des communes desservant les cours d'eau de l'Arconce, de la **Semence** et de l'**Ozolette**, participaient et contribuaient au fonctionnement et au financement du SMAAA, soit directement, soit par l'intermédiaire des communautés de communes correspondantes.

Président : BERAUD Daniel

Délégués titulaires de la communauté de commune Saint Cyr Mère Boitier : CHARVET Jean-Didier et DUFOUR Danièle.

En 2017 à Vérosvres un gros travail de débroussaillage sur la Semence a été réalisé par la Brigade verte de Charolles. Ils ont fait des traversées pour le passage des animaux. Des

poses de clôtures électriques et d'abreuvoirs ont été réalisées. Ces travaux seront suivis pendant 5 ans.

Le financement provient des cotisations des Com Com et des subventions de l'agence de l'eau, du Conseil Régional et Départemental et d'un Fond Européen (FEDER)

Les principaux chantiers concernent **La Semence** sur les communes de Vérosvres et Vendennesse Les Charolles, **l'Arconce**, **le Sélore** et **le Bonnet**.

Depuis plusieurs années, en collaboration avec la fédération des chasseurs de Saône et Loire, le SMAAA a mis en œuvre une politique de régulation des ragondins afin de limiter leur prolifération.





SIRTOM de la Vallée de la Grosne
www.sirtomgrosne.fr

03.85.59.26.98 – secretariat@sirtomgrosne.fr

L'économie circulaire permet de préserver les ressources naturelles épuisables et précieuses, réduire l'empreinte environnementale sur la planète et favoriser l'insertion et la solidarité.

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne accompagne et incite les habitants du territoire à repenser leur façon de consommer en changeant leurs habitudes et en passant à l'action. Car bonne nouvelle : de nombreuses solutions existent !

- Mieux acheter, c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix d'achat, en privilégiant des produits moins emballés que d'autres, écolabellisés ou réparables... C'est aussi acheter d'occasion, emprunter ou louer.

- Mieux utiliser, c'est suivre les instructions d'utilisation d'un produit afin de prolonger sa durée de vie, respecter les doses prescrites pour les produits de santé et d'entretien, mieux gérer ses stocks de produits alimentaires pour éviter le gaspillage.

- Moins jeter, c'est utiliser les produits tant que l'on peut s'en servir, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus et composter ses déchets organiques.

Les faits Zéro Déchet :

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a mis en place des accompagnements pour les habitants du territoire. Retrouvez plus d'informations sur le site internet du SIRTOM, et suivez l'actualité sur la page Facebook !

Trier ses déchets : La première étape est de prendre connaissance des consignes de tri du territoire du SIRTOM sur les papiers, les emballages, le textile et les chaussures, le verre, et tous les flux que l'on retrouve en déchèteries. Pour s'informer sur comment et pourquoi trier, rendez-vous sur le site internet du SIRTOM dans la rubrique « Consignes de tri » !

Composter : Proposition d'achat d'un composteur à tarif préférentiel (10€). Régulièrement, des ateliers d'échanges et des formations sur le compostage et le jardinage au naturel sont organisés pour accompagner chaque citoyen vers la mise en place de ces pratiques.

Valoriser ses résidus de jardin : Aide pour tester une tondeuse mulching (tond la pelouse et la laisse sur place) ou un broyeur (transforme les branches en broyat) chez nos 5 partenaires : la première location est gratuite, et les suivantes sont à tarif préférentiel (contact à prendre directement avec les partenaires).

Transformer les épluchures en œufs : 2 poules et 1 poulailler fabriqué par un ESAT local sont proposés pour 80Euro Monospace : cela permet, en plus de la récolte des œufs, de diminuer par 3 le poids de votre poubelle ménagère. Le SIRTOM favorise les foyers n'ayant pas encore de poules pour cette opération.

Réparer ses objets : Soit en faisant appel à des artisans répar'Acteurs via www.annuaire-reparation.fr, soit en apprenant à réparer avec l'aide des MacGyvers bénévoles chaque mercredi après-midi à la ressourcerie Eco'Sol (28 bis, route de Jalogy CLUNY). Des ateliers sont aussi organisés dans les communes, selon les besoins des habitants.

Prêt d'une exposition photo : Le SIRTOM a travaillé avec un photographe local pour rendre les matières déposées en déchèteries belles et fascinantes ! Le SIRTOM souhaite faire circuler ces photos dans des lieux différents (les écoles, les mairies, les festivals, les entreprises,...), dans le but de sensibiliser les personnes sur le besoin de protéger les ressources et limiter le gaspillage.

Le SYDESL



A Vérosvres, le SYDESL a procédé à l'enfouissement du réseau électrique, téléphonique et de l'éclairage Public du hameau de Lavau. En continuation du programme d'amélioration et de mise en conformité, une étude de réalisation est actuellement en cours sur le hameau de Hautecour.

Le Président du Comité Territorial du CHAROLAIS

est Mr Georges BORDAT, Maire de L'HOPITAL LE MERCIER

Les délégués pour VEROSVRES sont :

- Alain JOLY et Gilles ROUGET délégués titulaires
- Lionel CABATON délégué suppléant

Au niveau du département les 11 comités territoriaux plus les communes de plus de 2 000 habitants désignent leurs délégués. Pour le syndicat d'électrification du Charolais-Brionnais il s'agit du président et des deux vice-présidents. Jean SAINSON est élu président en remplacement de M. FABIEN GENET qui a dû démissionner de ce poste suite à son élection comme Sénateur. Le SYDESL est divisé en 11 entités qui sont gérées par un conseil d'administration élu pour 6 ans :



Ses Missions



Concessions

Le SYDESL pilote les concessions de distribution pour deux types de réseaux : l'électricité et le gaz.

Autorité Organisatrice de la Distribution publique de l'Électricité (AODE), il assure pour le compte des 567 communes de Saône-et-Loire la gestion des réseaux dont il est propriétaire : 20 000 km de lignes moyenne et basse tension et 11 120 postes de transformation.

Ces équipements ont été concédés à ENEDIS (ex-ERDF) qui assure la distribution de l'électricité à partir de ce réseau. Les règles du service public sont définies avec le concessionnaire dans un contrat de concession signé en 1992 pour 30 ans.



Électricité

Le SYDESL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et investissements réalisés pour l'amélioration du réseau public de distribution d'électricité en s'assurant du respect de l'intérêt de l'utilisateur :

- * Renforcement, sécurisation, Raccordement et extension du réseau électrique
- * Effacement coordonné des réseaux aériens (électricité, éclairage, télécommunications).

NOTA : une revue des besoins dans chaque commune est faite tous les 2 ans
Cette collaboration est régie par un contrat de concession arrivant à échéance en novembre 2022.



Éclairage Public

En 2008, les 528 communes rurales de Saône-et-Loire ont transféré au SYDESL leur compétence éclairage public.

Pour ces communes, le SYDESL réalise :

- * Le diagnostic du patrimoine la modernisation, l'entretien des équipements
- * Des actions de sensibilisation en faveur de l'extinction nocturne.



Télécommunications

Le SYDESL assure pour les membres qui lui en confient la gestion, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux d'infrastructures de télécommunications.

Il conçoit les études générales ou spécifiques relatives à ces travaux et à leur réalisation, et procède aux améliorations et aux aménagements : enfouissements des réseaux et effacements des lignes.



Gaz

La distribution publique de gaz est un service public faisant partie des compétences communales, et l'exploitation dudit service est confiée à GRDF, à l'exception des Distributeurs Non Nationalisés (DNN).

Depuis le 1er janvier 2008, le SYDESL remplit pour les communes lui ayant transféré l'autorité, la mission d'organisateur de la distribution et de la fourniture de gaz.



Efficacité énergétique

Le SYDESL s'investit au quotidien, à travers différentes actions, dans l'amélioration de l'efficacité énergétique et la maîtrise de la demande en énergie (MDE).

Le SYDESL accompagne les collectivités en matière d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments, ou à l'information des consommateurs pour le déploiement des compteurs intelligents de gaz ou d'électricité.



territoire
d'énergie
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Groupement
d'achat d'énergies

Groupement d'achat

Le SIDED (25) et le SIED (70) ont créé un groupement d'achat afin de mettre en concurrence les contrats de fourniture d'énergies. Le SIEEEN est le coordonnateur du Groupement d'Achat à l'échelle de la région.



Présentation du Syndicat des Eaux de l'Arconce

Actuellement, le SIE de l'Arconce regroupe les communes de Ballore, Beaubery, Chevagny-sur-Guye, la Guiche, le Rousset-Marizy, Martigny-le-Comte, Mornay, Ozolles, Pouilloux, St Bonnet-de-Joux, St Martin-de-Salencey, St Romain sur Gourdon, Suin, Vendennes-les-Charolles, Vérosvres, Viry et une partie des communes de St Marcelin-de-Cray et Saint Vallier ainsi que des ventes d'eau par interconnexion à Charolles, Montmelard, Gévelard et au syndicat de la Guye.



32 membres représentent les communes citées ci-dessus.

Pour VEROSVRES :

Les délégués sont Mme Danièle DUFOUR et Mr Gilles ROUGET

Les délégués suppléants sont Mr Alain JOLY et Mr Jean Didier CHARVET

Le comité syndical a été élu après le renouvellement des conseils municipaux :

- Président : Mr Jean Bernard DESCHAMPS, Maire de Viry
- 12 Membres du comité dont Mr Gilles ROUGET

La population concernée est d'environ **9 000 habitants et 3 800 abonnés**. Le linéaire de réseau est d'environ **500 kms** (70 % PVC, 10% fonte, 20 % amiante ciment, ce matériau arrivant en fin de vie. Installé au début des années 60, on dénombre beaucoup de casse).

Le syndicat compte un champ captant et une station de traitement à Viry et 19 réservoirs contenant 2 300 m³ de stockage nécessaire à l'acheminement de l'eau aux usagers des syndicats.

Le rendement du réseau de distribution est de

77%, soit 23 % de l'eau qui s'en va dans la nature (fuites, pompiers, nettoyage ouvrage...), c'est un bon rendement par rapport à la moyenne nationale.

710 000 m³ ont été distribués en 2019 ; 205 000 m³ proviennent de la ressource de Viry qui a un potentiel de 360 000 m³.

510 000 m³ proviennent de notre syndicat d'approvisionnement le SAE du Charolais qui est propriétaire des champs captant en bordure de Loire (8 puits de captage à Vindecy et 3 puits à Varennes St Germain).

Un groupement a été formé entre le syndicat d'approvisionnement du charolais (possédant les puits) et les syndicats du Brionnais et de l'Arconce pour la passation et l'exécution d'un contrat de délégation du service public commun aux 3 syndicats d'eau potable à compter du 1^{er} juillet 2017.

Ce contrat a été attribué à **la SAUR** pour une durée de 8 ans. La SAUR relève les compteurs, établit la facturation des abonnés, assure les réparations de fuite et l'entretien des ouvrages.

La maîtrise d'œuvre des travaux du syndicat est assurée par **le bureau d'étude Naldéo**.

Les travaux de renouvellement des canalisations sont assurés par **l'entreprise Sivignon** pour une durée de 4 ans avec un montant maximum de travaux annuel de 800 000 € HT ;

Le secrétariat de l'Arconce est assuré par Sylvie MICHEL et est basé à MACON.



Le syndicat du charolais a été créé en 1972 à partir des trois syndicats de distributions (Arconce,

Brionnais et Bourbince-Oudrache) ayant **pour objet : la fourniture et répartition de l'eau aux trois syndicats**. Le financement de ce syndicat est assuré par l'Arconce 29 %, le Brionnais 51 %, et la Bourbince 20 %. Il possède 80 kms de réseaux ayant des diamètres importants (400mm) qui assurent les interconnexions entre les bassins. Chaque année, 800 000 € de travaux sont investis pour renouveler ces grosses canalisations. Un schéma directeur (prévision des travaux pour les 10 prochaines années) est lancé cette année pour les quatre syndicats (Charolais, Arconce, Brionnais, Bourbince).



Notre syndicat adhère également au Sydro 71 qui subventionne avec un complément du conseil départemental de Saône-et-Loire à hauteur 750 000 € par an.

En 2020, le SIE de l'Arconce a bénéficié d'un taux de 43 % d'aide sur la totalité des opérations de renouvellement présentées.

Le Sydro 71 aide également les travaux d'interconnexion afin de sécuriser le territoire en cas de problème sur un secteur, par exemple l'interconnexion avec le SIE de la Guye va être renforcée pour soulager l'alimentation de la partie nord de ce syndicat.

Notre syndicat possède deux communes sur le **bassin Rhône Méditerranée Corse (RMC)** et le reste se trouve sur le **bassin Loire Bretagne**. Cette année, il est prévu le remplacement de 25 kms de conduites de réseau d'eau potable pour un montant de 3,3 millions €.

Le syndicat consacre une enveloppe de 600 à 650 000 € pour les travaux de renouvellement. Des compteurs de sectorisation sont également installés et sont reliés sur l'informatique de la SAUR. Si une consommation importante est constatée sur

plusieurs jours, c'est qu'il y a probablement une fuite dans ce secteur, ce qui permet aux fontainiers de détecter plus rapidement les casses.

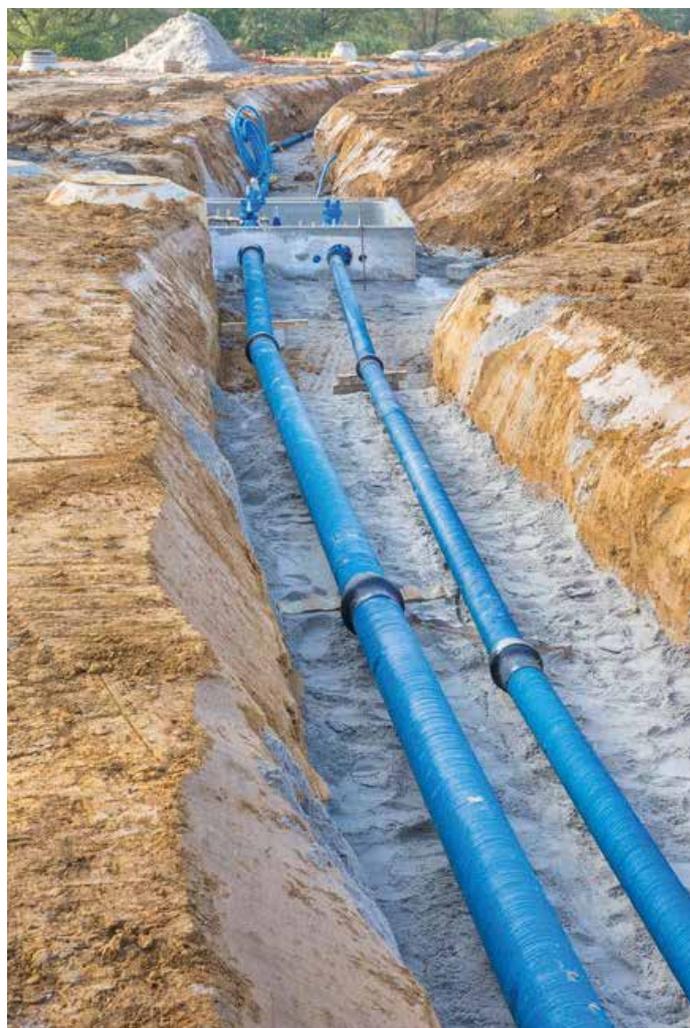
Comment sont prévus les secteurs de renouvellement de canalisation : la SAUR signale les casses fréquentes dans un secteur et le renouvellement est prioritaire.

l'ARS oblige à changer les canalisations dont les analyses ne sont pas conformes concernant le chlorure de vinyle pour les tuyaux en PVC collés et installés avant 1980. Les déchets de traitement arsenic à la station de Viry ont un coût d'élimination d'environ de 50 000 €.

Le schéma directeur et un contrôle ARS concernant le périmètre de protection de la source de Viry nous obligent à financer des éléments de sécurisation ou des transformateurs ayant des traces de pyralène (Suin).

BILAN DES 6 DERNIERES ANNEES

24 kms de canalisations renouvelées de 2014 à 2019 (environ 4 kms /an) pour près de 3 millions 500 000 € auxquelles il faut ajouter la participation de 29 % sur les travaux effectués au SAE charolais.



Bibliothèque

Déjà 30 années que la bibliothèque a ouvert ses portes à tous. 30 années de rencontre et partage avec les livres et les lecteurs, grands et petits. Dès les premières années, c'était enthousiasmant de voir l'émerveillement de ces p'tits bout'choux, des étoiles dans les yeux, toucher, feuilleter, hésiter et enfin choisir un livre.



Dans cette période inédite que nous traversons, 2020 a été plutôt maussade ; la vie s'est ralentie, les activités mises entre parenthèses. Tous impactés par la covid, la bibliothèque a dû fermer une première fois en mars et à nouveau en novembre. Entre-temps, avec la réouverture il a fallu mettre en place et respecter le protocole sanitaire : port du masque obligatoire, désinfection des mains et des lieux, distance entre les personnes et mise en quarantaine des livres. Mais ces contraintes mises à part, toute l'équipe est heureuse de voir revenir et accueillir ses lecteurs avec toujours autant de plaisir.



Comme chaque année nous avons fait le plein de nouveautés, le livre reste le meilleur rempart contre l'ennui et la solitude, nous vous attendons donc, vous lecteurs et futurs lecteurs impatientement. Lire c'est une fabuleuse aventure, c'est s'ouvrir à d'autres horizons.

Que 2021 soit une année plus douce et nous vous la souhaitons belle et heureuse.



Association du Restaurant Scolaire RPI Vérosvres- Beaubery

Cette association est gérée par des parents bénévoles avec le soutien de toutes les familles dont les enfants se restaurent à la cantine. Une cotisation annuelle est demandée à chaque famille adhérente pour bénéficier des tarifs préférentiels. En effet, le coût total d'un repas est de 6,80€. L'association permet de facturer 3,70€ par repas aux familles.

L'association récolte également des fonds, à travers différentes manifestations tout au long de l'année. Les mairies de Vérosvres et Beaubery, ainsi que la S.I.L nous apportent également leur soutien par le biais de subventions. Leur aide est précieuse.

L'association gère les diverses charges de fonctionnement de la cantine telles que le salaire des cantinières, diverses cotisations obligatoires, assurance, etc...

Les repas sont fournis par notre prestataire Sud Est Restauration (dont le siège est à Mâcon) qui approvisionne également des collectivités et cantines des environs. Les repas sont servis par nos 2 cantinières : Danielle Bas (pour le site de Beaubery) et Christine Philippini (pour le site de Verosvres).

Les membres du bureau sont Dany Brière (Président), Agnès Roy (vice-présidente), Emmanuelle Cauden (secrétaire), Marianne Janin et Gaëlle Carteron (trésorière et vice trésorière).

Sur l'année scolaire 2019-2020, **3606** repas ont été servis. Plus de 2000 repas n'ont pu être servis. Malgré cette année difficile, un bilan financier négatif, les membres du bureau de l'association maintiennent leur objectif : minimiser le prix du repas. Nous tenons à remercier les Mairies de Vérosvres et de Beaubery pour leurs aides financières supplémentaires versées cette année. Nous apprécions l'investissement de nos communes dans la pérennité de notre association.

IMPORTANT : la vente de tickets de notre super tombola avec des lots d'une valeur supérieure à 1000€ est mise en place depuis mi-octobre. Le prix de vente du ticket est de 5€. De nombreux lots sont à gagner tel que : congélateur, tablette, télévision, robots ménager, cafetières, déjeuners croisières, entrées parcs de loisirs... Les tickets sont en vente toute au long de l'année scolaire auprès de notre commerce de proximité "Le p'tit Vroulon" MERCI à Jocelyne et à Océane ! Aussi

cette vente se fait par tous les parents d'élèves de nos 2 communes.

Le tirage au sort aura lieu le mardi 15/06/2021 ALORS retenez bien cette date !!!

Face aux mesures de protection et de sécurité nos manifestations seront basées cette année uniquement sur de la « vente à emporter » (voir dates dans le calendrier à la fin de ce bulletin).

Pour les personnes qui souhaitent plus de renseignements, veuillez nous communiquer vos questions via notre adresse mail :

cantine.verosvres.beaubery@gmail.com

Votre participation est toujours aussi essentielle à notre bon fonctionnement et nous nous vous en remerciant sincèrement

Nous vous souhaitons le meilleur pour cette année 2021.

A très bientôt.

Les membres du bureau



Le Sou des Ecoles du RPI Vérosvres-Beaubery

L'Association du Sou des Ecoles a pour visée le développement de projets pédagogiques et culturels pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire à Vérosvres et Beaubery.

Tous ensemble, Vroulons, Vroulonnes, Beauberichons, Beauberichonnes, savez-vous que nous contribuons, humblement et chaque année, à développer l'ouverture sur le monde et l'esprit critique des enfants du village ?

Comment ?

En passant commande sur les actions du Sou des écoles !

Brioche, chocolats de Noël, fromage, objets personnalisés.

La gourmandise au service de la culture !

Quel beau programme !

Sur l'année scolaire 2019-2020, **1209 euros ont été reversés aux deux coopératives scolaires de Vérosvres et Beaubery.** C'est presque 4 fois moins que l'année précédente, du fait de l'annulation contrainte de nombreuses manifestations à cause du contexte sanitaire.

Il est d'autant plus important de nous mobiliser cette année sur les actions du Sou des écoles afin de donner pleine latitude aux enseignantes pour monter des projets pour leurs élèves.

Nous avons démarré cette année scolaire 2020-2021 avec une belle réussite gourmande sur les commandes de brioches, de fromages et de chocolats de Noël.

Nous poursuivrons avec l'opération photos de classe en avril, la vente d'objets personnalisés par les enfants en mai et, nous l'espérons, la kermesse de fin d'année scolaire.

Merci donc à tous les parents qui, bénévolement donnent de leur temps pour organiser les ventes gourmandes et autres manifestations du Sou des Ecoles (photos de classes, kermesse...).

Merci à vous habitants du village qui contribuez, par vos achats gourmands responsables, à ouvrir les enfants sur le monde.

Merci aux Mairies de ces deux villages pour leur participation à ces actions, ainsi qu'à la SIL.

Merci enfin à vous, enseignants, enseignantes des écoles de Beaubery et Vérosvres, pour l'énergie que vous déployez et le souci constant, qui vous anime, de créer pour nos enfants les conditions d'un épanouissement en prise avec le Monde, la Culture et le respect de la Nature.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2021 !

Le Sou des Ecoles



S.I.L.

Que dire en cette année si particulière ? Si ce n'est qu'un calendrier avait été établi, mais malgré cela, seule la conférence avec Florian Gomet a pu se tenir en février devant un public peu nombreux, mais curieux de son mode de vie. Les animations plus festives, avec repas, ont toutes été annulées comme les animations sportives d'ailleurs.



Pendant quelques temps, la danse, la gym et le foot ont poursuivi leurs activités en respectant les consignes sanitaires jusqu'à être interdites.

Le rôle de l'association étant d'animer la Commune, c'est avec regret que nous avons passé cette année sans nous retrouver nombreux autour d'un verre après avoir monté des chapiteaux, nettoyé des salles...

Même si l'association a contracté la Covid 19, elle a survécu et a versé une aide financière au Restaurant scolaire, au Sou des écoles et au C.I.A.S.

Un nouveau calendrier pour 2021 est fait, cependant qu'allons-nous pouvoir faire ? Personne ne le sait.

Restons cependant motivés et optimistes afin que la convalescence de cette association se passe le mieux possible et qu'elle puisse revenir en pleine forme, le plus tôt possible, avec peut-être de nouvelles idées...

Nathalie DARGAUD, Présidente de la S.I.L.

GROUPE DE DANSE COUNTRY

Le club est composé d'une petite vingtaine de personnes réparties en deux groupes :

* le mercredi soir de 18h30 à 20h00, cours de country traditionnel, niveau débutant et débutant/intermédiaire, animé par Valérie PINON et Céline KUBIACZYK.

* le jeudi soir de 19h00 à 21h30, cours de country style catalan, niveau intermédiaire et avancé, animé par Marilyne RAMAGE.

Ces cours se passent toujours dans la bonne humeur et la convivialité et ont pu reprendre en septembre et octobre avant d'être malheureusement de nouveau suspendus pour des raisons que nous connaissons tous ...

Nous avons bien sûr hâte de reprendre pleinement nos cours dès que la situation le permettra!

(Le cours du mercredi soir a également participé à l'opération « Octobre Rose » organisée par plusieurs Mutuelles en publiant sur les réseaux sociaux une photo déclenchant ainsi des dons au profit de la ligue contre le cancer du sein.)



Gymnastique

Le groupe de gymnastique du lundi (18h30/19h30) compte 13 inscrites. Bienvenue à Marion et Caroline venues nous rejoindre.

Malgré le confinement, Agnès, notre coach, nous prépare chaque semaine des exercices à distance. Nous lui adressons un grand merci pour son implication.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Denise au 06.33.12.09.01. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Le mardi matin, le nombre reste stable car malgré deux départs, nous avons accueilli deux nouvelles personnes. Bienvenue à Anne et Réjane.

Notre souhait serait que des messieurs nous rejoignent afin qu'ils profitent eux aussi des bienfaits de la gym, dans une ambiance joyeuse et sympathique. Je vous encourage tous à venir faire un cours d'essai dès que les rassemblements seront à nouveau autorisés.

Depuis deux mois, Agnès nous suit aussi par mails en nous envoyant des exercices à faire à la maison à notre convenance, mais rien ne remplacera notre cours en direct. Un grand merci à elle de ne pas nous abandonner.

Les cours de gym détente ont lieu le mardi matin de 10h30 à 11h30. Contacter Jacqueline pour tout renseignement.



L'amicale des anciens

Le mercredi 8 Janvier, les membres de l'Amicale des Anciens dégustaient, dans la bonne ambiance habituelle, la traditionnelle Galette des Rois, première de la liste des manifestations de l'année 2020.

Les tournois cantonaux démarraient, avec enthousiasme pour Vérosvres, le 7 Janvier le Scrabble avec 9 Vroulons sur 22 et le 13 janvier la Manille à la mêlée : 20 participants sur 60.



Mais le 16 mars sonnait l'heure du confinement. Après 3 ou 4 sur 5, les rencontres étaient stoppées, on les espérait reportées mais elles

furent annulées, les finales n'ont pas eu lieu.

Les concours départementaux : dictée, poésie, connaissances, ont connu le même sort ainsi que toutes nos manifestations locales : réunions mensuelles, sorties, concours de cartes, loto, AG et repas de Noël.

18		41	56	67	83	
2		37		61	76	88
15	20	44	52	72		



Le conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois et travaille à ce que notre club soit prêt à revivre normalement dès que la situation sanitaire le permettra.

En attendant, nous souhaitons à chacun de trouver quelques astuces pour savoir patienter.

L'Amicale des Anciens vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Foot



Comme pour toutes les associations de la commune, cette année 2020 a été impactée par les contraintes liées au COVID. Aucune manifestation habituellement programmées n'a pu avoir lieu et l'ensemble des matchs a été annulé dès la mi-mars. Le championnat est pour le moment à l'arrêt mais l'ensemble des joueurs n'attend qu'une chose : l'autorisation de rejoindre les terrains ! La suspension des matchs n'a en revanche pas empêché la préparation des futures

manifestations : La choucroute prévue au printemps et le tournoi organisé début juillet restent programmés et nous espérons vous y voir nombreux.

Pour cette nouvelle saison, débutée en septembre 2020, nous ne comptons plus qu'une équipe représentant la commune. Il ne nous manque que quelques joueurs pour en inscrire une deuxième. Si vous êtes intéressés par l'idée de rejoindre le foot Vroulons, n'hésitez pas à contacter :

Maxence PAUL au 0685341611
Alexandre TERRIER au 0629324763
Victor GUILLOUX au 0618453780

Société de Chasse

Union Des Chasseurs de Verosvres

L'effectif des chasseurs pour cette année est stable. Les conditions de chasse ont été perturbées par la crise sanitaire.

Le 29 octobre 2020 toutes les chasses ont été interdites

Le 5 novembre 2020 la régulation du gros gibier et des nuisibles a repris dans le respect des règles sanitaires dictées par le Préfet de Saône-et-Loire :

- Pas de réunion en salle.
- Prise des informations sécuritaires en extérieur.
- Port du masque obligatoire au point de rassemblement.
- Obligation de remplir le formulaire dérogatoire à l'attestation de déplacement.
- Manipulation et dépouille du gibier par un nombre limité de personnes.



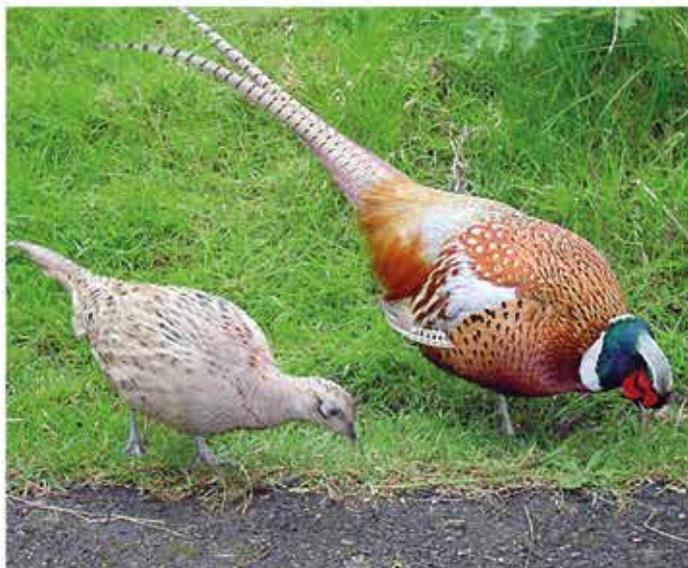
Ces conditions mises en place nous permettent de réguler les espèces responsables de dégâts importants dans les cultures, les plantations, les prairies, les basses cours et les accidents routiers.



Le 28 novembre 2020 la chasse au petit gibier a été réouverte dans un rayon de 20 km et d'une durée de 3 heures maximum

En 2020 la société de chasse a investi dans du matériel pour clôturer les cultures à la demande des exploitants agricoles ; **Elle a financé** une somme relativement importante dans

l'indemnisation des dégâts causés aux cultures, qui sont en forte augmentation par rapport aux années précédentes, les champs de maïs étant les plus exposés aux dégâts.



Les festivités prévues en fin d'année 2020 et début 2021 sont pour l'instant suspendues.

Elles seront reportées à des dates ultérieures et seront définies en fonction de l'évolution des conditions imposées par la crise sanitaire. Cela concerne :

- La soirée tête de veau du 21 novembre 2020
- Le banquet de chasse prévu fin janvier 2021
- Le week-end boudin prévu début mars 2021



Pour la fin d'année 2021

La soirée tête de veau est prévue à la date du samedi 20 novembre 2021

Merci à tous les propriétaires de la commune qui nous permettent d'exercer notre loisir et notre mission de régulation sur leurs propriétés.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour 2021.

Le président et tous les chasseurs



Les dictées de Sœur Suzanne

En un clic, nous pouvons corriger une faute d'orthographe mais il nous est possible de faire sans, si nous connaissons bien toutes les difficultés de la grammaire française. C'est ainsi que depuis 2009 régulièrement, au club des Anciens ou à la Communauté des Janots, Sœur Suzanne propose à un petit groupe une dictée qu'elle choisit et prépare minutieusement, la définition de mots inconnus, le contexte, l'époque, l'auteur du texte. Elle fait une première lecture et s'applique à respecter scrupuleusement l'intonation, les liaisons ; nous redoublons d'attention, le moindre indice peut être important et apporter de la compréhension à une phrase, au texte, pour les accords. Au fur et à mesure que s'égrènent les mots, nos notions de grammaire française sont mises à rude épreuve ; à la fin de la lecture, l'espoir de s'approcher du « zéro faute » s'envole. Puis vient le moment d'écrire, nous devons respecter la ponctuation, les majuscules, les accents, accorder les participes passés, reconnaître le temps des verbes : passé simple, imparfait, subjonctif, le pluriel des noms composés, l'orthographe des mots et faire avec les exceptions à la règle (je **jette**, j'appelle mais je croch**ète**, je p**èle**). Nous nous retrouvons directement confrontés aux subtilités de cette grammaire (une **demi**-heure et une heure et **demie**, un **fol** amour et **de folles** amours, **quelques** livres mais **quelles que** soient vos connaissances...). Bref, une phrase simple d'apparence peut vite regorger de pièges, à nous

de les éviter !

Puis Sœur Suzanne fait une deuxième lecture, et là nous découvrons le mot **-hésitation-** « je rajoute un **s** ou pas ? je double le **n** ? je mets un accent circonflexe sur le **i** ? ». Faut-il prendre le risque de rectifier ? La première idée étant souvent la bonne ne s'applique pas toujours. Chacun sa méthode. Décidément, la grammaire nous donne du fil à retordre, tout n'est pas acquis.

Après quelques minutes accordées pour espérer encore ne faire aucune faute, vient le moment de la correction. Sœur Suzanne épelle les mots et chaque faute rencontrée amène explication, débat, découverte, recherche et tout ceci pour qu'à la prochaine dictée, enrichis de nos nouvelles règles de grammaire, nous nous rapprochions de l'objectif zéro faute.

L'erreur du passé est le savoir et la réussite du futur (Dale Turner)

Essayez-vous à l'exercice ! Voici quelques noms composés à mettre au pluriel :

Un haut-parleur, un loup-garou, un croquemonsieur, une demi-bouteille, un chef-d'œuvre, un chef-lieu, un non-lieu, un lieu-dit, un œil-de-bœuf, un trompe-l'œil, un tire-bouchon, une arrière-pensée, un appui-main.

Des haut-parleurs, des loups-garous, des croquemonsieurs, des demi-bouteilles, des chefs-d'œuvre, des chefs-lieux, des non-lieux, des lieux-dits, des œils-de-bœuf, des trompe-l'œil, des tire-bouchons, des arrière-pensées, des appuis-main.

Don du Sang

COLLECTES de SANG

SAINT BONNET DE JOUX

2021

Ventes de

Fleurs



COLLECTES DE SANG 2021

Mercredi 13 Janvier

de 9h à 13h

Mercredi 10 Mars

de 9h à 13h

Vendredi 14 Mai

de **15h30 à 19h30**

Vendredi 16 Juillet

de 9h à 13h

Vendredi 8 Octobre

de **15h30 à 19h30**



Ventes de *Fleurs*

Vendredi 7, Samedi 8 et Dimanche 9 Mai
Vendredi 22 et Samedi 23 Octobre

Amicale pour le don du sang bénévole de Saint-Bonnet-de-Joux et de sa région

Collectes de sang à la salle des fêtes de DOMPIERRE LES ORMES - 2021

LUNDI 18 JANVIER de 14 h 30 à 18 h 30

LUNDI 15 MARS de 14 h 30 à 18 h 30

MERCREDI 26 MAI de 8 h 30 à 12 h 30

MERCREDI 25 AOUT de 8 h 30 à 12 h 30

LUNDI 15 NOVEMBRE de 14 h 30 à 18 h 30

Les conscrits de la 0 ne vous oublient pas !

Malgré la période difficile que nous traversons, nous gardons l'idée de faire le banquet de la 0 même si c'est avec un an de retard. L'essentiel est que nous puissions tous nous retrouver pour passer une journée ensemble.

Il sera compliqué de garder la même formule que les années précédentes mais ne vous en faites pas, on trouvera une alternative, ce n'est pas tous les jours que l'on fête une dizaine !

Pour ce qui est de la classe en 1, rassurez-vous, nous allons aider nos sous-conscrits pour l'organisation.

C'est pourquoi les deux classes vont se réunir prochainement pour marquer l'événement.



Pour la photo :

De gauche à droite : Adeline Bas - Quentin Dufour - Clara Charvet - Estelle Cabaton
Les conscrits de la 0 (sans oublier Amaury Chatagnier et Kilian Develey qui n'étaient pas présents ce jour-là)

Bien vivre à Vérosvres

Marion HERRERA et Kévin DA COSTA.

En mars dernier, après avoir acheté la maison d'André THOMAS en Bel Air, nous avons installé un mobil home dans notre pré pour nous permettre de faire les travaux nécessaires avant d'y habiter. Nous sommes tous les deux originaires du bassin minier.

Je suis infirmière à l'hôpital de Montceau-les Mines et mon compagnon, est plombier à son compte à partir de janvier 2021, dont le siège social sera Chemin de Bel Air.

Nous étions désireux d'habiter à la campagne et de rénover une ferme. Nous cherchions plutôt dans la région mâconnaise et en épluchant les annonces immobilières nous avons découvert une maison à VEROSVRES qui correspondait à notre budget et à nos envies.

Quand nous sommes arrivés dans le village pour visiter la maison, nous nous sommes tout de suite projetés. Nous avons été séduits par la maison, le paysage, l'accessibilité entre domicile et travail, facilitée par la RCEA.

Notre arrivée a été quelque peu chahutée. En effet, au moment de mettre en place notre « maison à roulettes », cela a été plus compliqué que prévu.

Du coup, quelques voisins, Michel, Serge et Lionel entre autres, sont venus spontanément à

notre secours. Afin de nous aider à surmonter cet incident technique, ils n'ont pas hésité à sortir leurs tracteurs et leur savoir faire.

Nous avons beaucoup apprécié cette solidarité, cela « nous a fait chaud au cœur ».



Des jeunes Vroulons (Alexandre, Julie, Maxence, Victor)

C'est une petite bourgade paisible, lovée entre les monts du charolais, une campagne où il fait bon vivre. S'il était devenu une norme pour ses jeunes de la quitter, voilà qu'aujourd'hui, une partie de ses enfants s'évertue à ne pas s'en éloigner. Certains anciens s'en étonnent : que peut bien trouver la jeunesse à Vroules ?

Il semblerait que notre génération aspire à se maintenir auprès de ceux qui nous ont vus grandir et devenir des adultes. De bambins aux joues roses à marmaille infernale s'agitant à la sortie de l'école, vous nous avez vus devenir adolescents, conscrits, apprentis ou étudiants ; vous nous avez vus tracer notre propre route. Car il s'agit bien de cela, finalement : nous sommes les enfants du village, sa jeunesse, et Vérosvres vit à travers nous comme à travers les générations qui nous suivent ou nous précèdent. Là est la richesse de Vroules : le partage. Autour d'une table au P'tit Vroulon, d'un verre à la troisième mi-temps ou sous un chapiteau à la fête du village, nous partageons. Avec un voisin, un ancien camarade de classe, un ami de la famille... nous partageons. Vroules a su maintenir le lien entre nos générations. Bien sûr, nous devons composer avec les difficultés du manque d'opportunités professionnelles ou de solutions de logements, pourtant, beaucoup d'entre nous chérissent tant notre petit village, ses festivités, ses paysages et ses habitants que Vroules occupera toujours une place bien particulière dans nos cœurs.

Aline et Paul BILLONNET

Les habitants de ma génération ont le souvenir de Vérosvres au début des années soixante, avec notamment, sur son territoire, plus de soixante exploitations agricoles, une dizaine de commerces et presque autant d'entreprises artisanales.

Chacun peut aujourd'hui mesurer l'ampleur des évolutions démographiques et économiques intervenues en un demi siècle dans notre commune comme d'ailleurs dans toutes les zones rurales. Malgré ces évolutions inéluctables, notre village a cependant su, au fil des décennies, rester un lieu de vie agréable pour ses habitants grâce, entre autres, à une vie associative très active qui contribue à maintenir une ambiance amicale et conviviale tout au long de l'année.

Pour nous les anciens, l'existence de notre « Club » revêt une importance particulière et si ses activités ont été suspendues cette année à cause de la crise sanitaire nous avons tous hâte de les reprendre dès que la situation sera revenue normale.

Pour rester positifs il nous faut reconnaître que le confinement qui nous est imposé en ce moment est plus facile à vivre dans notre campagne charolaise que dans un milieu urbain ce qui nous permet de prétendre sans hésitation qu'il fait bon vivre à Vérosvres.

Valérie et Sébastien VOET

Originaires de Lille, c'est au hasard d'un « jeu » que nous avons décidé de nous installer en région mâconnaise, le positionnement géographique de la Saône et Loire nous plaisait bien.

C'est finalement à Vérosvres que nous avons eu le coup de cœur pour la maison de Mr et Mme PROST, au bourg, et pour les paysages vallonnés des alentours.

Nous sommes installés à Vérosvres depuis juin 2019 et nous apprécions l'accueil chaleureux du village, qui ressemble à celui des « ch'tis » !

Notre société Kelje, spécialiste des formations ludopédagogiques, est domiciliée à Vérosvres depuis juin 2020.

Sébastien s'occupe de la partie commerciale et anime également l'espace de coworking de la zone d'activités de Dompierre-les-Ormes, en lien avec la communauté de communes St Cyr Mère Boitier.

Valérie plus créative conçoit les jeux pédagogiques qui serviront de support à la formation.

Nous sommes heureux de ce choix de vie et serons ravis de participer à la vie du village dès que la vie reprendra son cours normal.



Naissance 2020

Cette année, ce sont 4 petites Vroulonnes qui ont vu le jour !



Candice BONIN, née le 20 février
Fille de Sophie TAVARES et Geoffrey BONIN
(route de Lavau)



Cécile THO, née le 27 février
Fille de Sue et Bee THO
(route de Dompierre)



Nina KUBIACZYK, née le 07 mai
Fille de Céline et Arnault KUBIACZYK
(Route des Pierres)



Louise MAZILLE, née le 30 novembre
Fille de Céline et Pascal MAZILLE
(route de Lavau)

NOUVEAUX HABITANTS EN RESIDENCE PRINCIPALE

Mr et Mme THOUVENIN Emmanuel – Route des écoliers
DA COSTA Kévin et HERRERA Marion – Chemin de Bel Air
MILLOT Hervé et Anne – Impasse les Goujats
BESSON Caroline et THEVENET Simon – Route des Terreaux
TERRIER Alexandre – Place de la Mairie
BRIVET Jean-Paul – Route de Dompierre
FERNANDES Anysia et sa fille – Chemin des Chambar
DUTHEL Thierry et Maria et leurs enfants – Route de Chevannes
DALLACOSTA Hugo et ZEGUERS Laura – Route de Lavau

Etat Civil 2020

MARIAGES

Benjamin MILLET et Justine VIGIER le 15 août 2020
Kou THOR et Deu VUE le 31 octobre 2020

DECES

LACHARME François, né le 25/10/1941 à Briennon (Loire)
décédé le 05/01/20 à Charolles

GRIFFON Maurice, né le 17/05/1950 à Vérosvres
décédé le 28/04/2020 à Mâcon

LESAGE née LEVITE Madeleine, née le 02/06/1929 à Vérosvres
décédée le 18/06/2020 à Mazille

EMORINE née BONIN Germaine, née le 19/01/1926 à Ozolles
décédée le 26/06/2020 à Mâcon

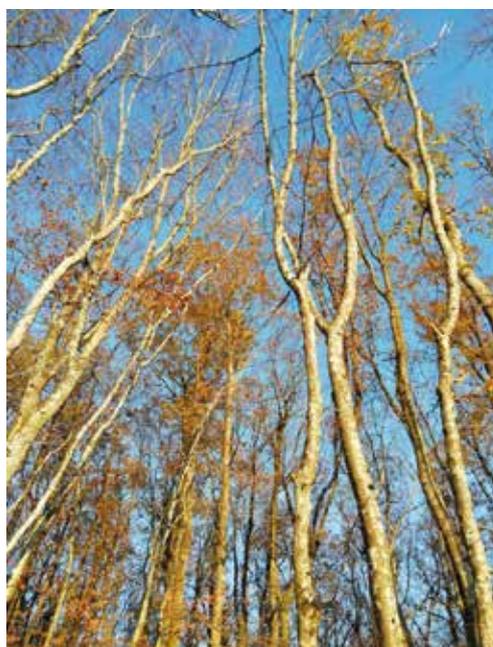
DUFOUR Paul, né le 07/07/1951 à Charolles
décédé le 07/07/2020 à LA Chapelle-du-Mont-de-France

AUBAGUE née SIVIGNON Elisabeth, née le 19/11/1932 à Trivy
décédée le 08/08/2020 à Cluny

GRIFFON Robert, né le 25/11/1951 à Vérosvres
décédé le 12/09/2020 à Cluny

MAZILLE Lucie, née le 27/04/1925 à Vérosvres
décédée le 01/11/2020 à Paray-le-Monial

SIRAUD Jeanne, née le 13/05/1926 à St Bonnet-de-Joux
décédée le 19/06/2020 à Bourgvilain



ARTISANS, COMMERCANTS ET PRESTATAIRES DE SERVICE

ALBUISSON Pierre Artiste dessinateur, graveur de timbres

ARBONIS Charpentes en lamellé-collé

BESSON Bernard Travaux forestiers

CINATO Sofy Sophrologie

DA COSTA Kévin Plombier-Chauffagiste

GARAGE JANIN Olivier Mécanique générale

GUILLOUX Patrice Entretien espaces verts

J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre) Créateur illustrateur

LA CH'TITE BOÎTE (MAZILLE Pascal) Menuiserie

LA FORGE VROULONNE (GOUDEAU P-YVES) Ferronnerie d'art, serrurerie, métallerie

LA RONDE DES CISEAUX Salon de coiffure

LE P'TIT VROULON Bar, snack, dépôt de pain et épicerie

LOISEAU Stéphane Artisan, créateur d'objets de décoration médiévale

MACHILLOT Christophe Travaux forestiers

PIERLOT Monique Écrivain public, écrivain privé

RIGBY Anne Artiste peintre

SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON Maçonnerie

KEIJE (VOET Sébastien) - Formations ludopédagogiques

Possibilité de trouver sur la commune de Vérosvres : du miel, de la viande bovine, des produits laitiers, des œufs, de l'huile... directement chez le producteur.

Gîtes et chambres d'hôtes :

Chambre d'hôtes «La Volcane de Botey»

Capacité d'accueil : 3 personnes

Ancienne ferme de pays qui surplombe la vallée et le bocage, face à la butte de Suin.

Rénovée de plain-pied avec accès totalement indépendant.

Réservations au : 03.85.24.84.00 ou 06.72.77.65.21



Gîte «Les Essertines»

Capacité d'accueil : 2 personnes

En pleine campagne, petite maison indépendante en triplex dans un hameau Charolais.

Réservations Gîtes de France au : 03.85.29.55.60

Centre d'incendie et de secours

Une année compliquée.

La pandémie qui nous touche tous depuis de longs mois a obligé nos sapeurs-pompiers à des restrictions hors du commun : rassemblements pour les formations, les astreintes réduites en effectif, désinfection plus importante des véhicules et des locaux, mais surtout un équipement à porter à chaque intervention de secours d'urgence aux personnes.

La réaction du personnel a été très positive, et la disponibilité s'est même accrue lors du confinement. Tout le monde a « joué le jeu » pour rester à la disposition du service et intervenir au mieux. Malgré une baisse significative du nombre des interventions pendant le confinement, celui-ci est redevenu normal depuis cet été.

Notre CIS a d'ailleurs été doté d'un nouveau CCRM (camion-citerne rural moyen), flambant neuf, en place de celui qui occupait la remise depuis 22 ans. Ce nouvel outil de travail a pu faire ses preuves sur différents feux de broussailles de la région depuis sa dotation le 03 septembre.

Notre personnel volontaire se maintient à 25 SPV, dont un médecin et une infirmière. Je tenais d'ailleurs à leur exprimer mes sincères remerciements et encouragements pour le travail difficile qu'ils ont dû faire pendant cette triste période. Rien n'est terminé, et je sais qu'ils

donneront encore de leur disponibilité au fil des mois à venir pour continuer au mieux leur mission.

Pour ce qui est du recrutement, un nouveau SP a signé son engagement début octobre, et commence sa période de formation ; une jeune fille entre en période de découverte qui pourrait se transformer en engagement début 2021.

Si vous souhaitez vous investir, donner de votre temps au service des autres, n'hésitez pas à pousser la porte de notre caserne, nous sommes présents tous les lundis soir pour la prise de garde, et j'y suis tous les dimanches matin. Passez nous voir pour découvrir le monde des sapeurs-pompiers. Nous avons besoin d'engagement citoyen pour que perdure ce service public.

Avec cette période peu ordinaire, avec ces limites de rassemblements, nous ne fêterons pas notre patronne « Sainte Barbe » comme chaque année, et nous ne pourrons pas nous retrouver avec les anciens autour d'une table. Pensons plutôt à tout faire pour calmer cette pandémie.

Le personnel se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne santé, que l'on puisse se revoir dans de bonnes conditions, et que 2021 vous apporte joie et bonheur.

Le chef de Centre, Capitaine A. PAGEAUT



Actions sociales sur le territoire

Le CIAS

Au niveau de la commune

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est géré par une commission administrative composée de membres issus du conseil municipal et des membres d'associations ou d'organismes à vocation sociale, désignés par les communes.

Le CIAS a son propre budget de fonctionnement financé par le budget général de la Communauté de Communes. Celle-ci soutient l'action sociale sur son territoire, par le versement de 3.50 € par habitant pour permettre à chaque conseil municipal de mettre en place des actions à caractère social. Chaque commune organise ainsi librement ces manifestations pour le public qu'elle souhaite ou apporter une aide d'urgence. Cette année, en raison de la crise sanitaire la mairie de Vérosvres n'a pu organiser le repas du CIAS. Elle a apporté à toutes les personnes de plus de 80 ans un colis pour Noël, les sacs ont été décorés par les enfants de l'école de Vérosvres. Un repas est prévu dès que possible pour les autres.

Au niveau de la communauté de communes

Ses missions :

- Prévention et développement social.
- Instruction des demandes d'aide sociale pour un hébergement en Ehpad (à faire passer au secrétariat de mairie).
- Aides pour les besoins alimentaires (bons pour achat de première nécessité) et autres besoins élémentaires (énergie, eau, frais d'obsèques).
- Participation au fond de solidarité logement.
- En projet la création d'un réseau VIF actions de lutte contre les violences intra-familiales : avec pour objectif un diagnostic, sensibiliser et coordonner les interventions des professionnels, accompagner les victimes, mise à disposition d'un appartement, création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

VILLAGES SOLIDAIRES

Villages Solidaires est une association (loi 1901) agréée **Centre Social et France Services** (anciennement Maison de Services Au Public MSAP) soutenue par la Communauté de communes St Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais, ouverte à tous les habitants pour

développer et soutenir le lien social, la qualité de vie et la solidarité sur l'ensemble du territoire et être au plus proche de tous.

France services (MSAP)

Un lieu d'accueil ouvert à tous pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches de la vie quotidienne et administratives : en lien direct avec la CAF, Pôle Emploi, CPAM, MSA, Carsat, service des impôts, vous avez besoin d'aide pour remplir un dossier CAF, faire des recherches d'emploi sur Internet, vous connecter à internet, déclarer vos impôts, rédiger un courrier, demander un échéancier pour régler une facture.

Ouverture : Dompierre-les-Ormes : Mercredi 9h-12h et jeudi 14h-17h / Matour : Lundi 14h-17h et jeudi 9h-12h Pierreclos : Mardi 9h-12h / Tramayas : Mercredi 14h-17h et vendredi 9h-12h Vu le contexte sanitaire (Covid-19) la prise de rendez-vous est vivement conseillée.

Tél : 06.77.30.29.81

Email : contact@villagesolidaires.fr

www.villagesolidaires.fr

Ce service est l'équivalent du Pimm's à St-Bonnet de Joux

Centre Social

Répondre aux besoins individuels avec :

- o Le guichet unique **mobilité Tél 07.72.44.54.16** pour trouver la meilleure solution pour vos déplacements de la vie quotidienne (Transolidaire, Taxi à la demande, Rézo pouce, covoiturage...)
- o **Le programme informatique** solidaire : en partenariat avec les bibliothèques du territoire. Pour vous initier ou vous perfectionner à l'informatique, être plus à l'aise avec l'outil numérique. Wikipays (amélioration du site de la commune)
- o Le **Sablier** : Système Local d'Echange pour échanger des biens et des services.

Répondre aux besoins collectifs avec :

- **L'agenda des familles** : retrouvez chaque trimestre un programme avec des cafés parents, des ateliers parents/enfants, un espace d'écoute avec une psychologue, des sorties culturelles...
- Pour **les seniors** : organisation d'ateliers de prévention santé (cette année un petit groupe de Vérosvres à participé aux ateliers les Bons Jours

sur la nutrition), conduire, équilibre...

- **Soutien aux aidants familiaux** : pour rompre l'isolement dans un cadre convivial, organisation de temps d'échange avec la plateforme de répit
- **Accompagnement scolaire** : pour favoriser et faciliter l'accès au savoir, encourager l'autonomie, renforcer l'estime de soi... à destination des élèves du collège et des écoles de la Communauté de commune
- Les **jardins partagés** : soutien à la création et à l'animation des jardins partagés sur le territoire
- Les navettes aux **Restos du cœur** : chaque jeudi avec les minibus du Service Enfance jeunesse.

Villages solidaires organise chaque année la Fête des Solidarités le 2ème week-end d'octobre, en 2021 elle aura lieu à Pierreclos le 9 octobre, elle a été annulée cette année 2020.

ENFANCE ET JEUNESSE

Assistantes maternelles

Agréées, elles accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Elles préparent les enfants à la scolarisation et à l'autonomie en participant à leur éveil tout en respectant le rythme de chacun.

À votre disposition sur la commune :

CHATAGNIER Annick

les Janots Tél : 03.85.53.84.30

NICOLAS Martine

les Goujats Tél : 03.85.24.80.21

SEJ

Service Enfance et Jeunesse de la communauté de communes St-Cyr-Mère-Boitier

Tél : 03.85.59.76.58 Site : www.scmb71.com

Le SEJ propose différents services à destination des enfants et de leurs familles :

La micro-crèche : les Mille Pattes à Dompierre-les-Ormes accueille les enfants de 3 mois à 6 ans le lundi, mardi & jeudi de 8h30 à 18h30 et à partir de 7h30 sur demande écrite et justifiée. Tél : 03.85.50.27.51

Email : sej.microcreche@scmb71.com

L'accueil périscolaire : la garderie périscolaire de Vérosvres accueille les enfants scolarisés en école maternelle et primaire avant et après l'école. Ouverture le matin à 7h30 jusqu'à l'horaire de l'école et le soir de la fin de l'horaire scolaire

jusqu'à 18h30. Ponctuellement, l'accueil peut se faire dès 7h15, à la demande des parents. Tél garderie Vérosvres : 03.85.24.88.95 (Tarif sur le site du SEJ ou sur le Tatou)

Tél du SEJ : 03.85.59.76.58

Email : sej.microcreche@scmb71.com

L'accueil de loisirs – L'île aux enfants

Accueil de loisirs du **mercredi** sur le site de **Matour** Pour les enfants scolarisés de la maternelle à partir de 3 ans au CM2.

L'inscription est obligatoire, renseignements, tarifs, contacter le SEJ au 03.85.59.76.58 Email : sej.adminperiscoalh@scmb71.com site : www.scmb71.com

Plusieurs possibilités d'inscriptions (au plus tard le vendredi précédent le mercredi souhaité) :

- à la demi-journée sans repas : le matin entre 7h30 et 12h ou l'après-midi entre 13h15 et 18h
- à la demi-journée avec repas : le matin entre 7h30 et 13h15 ou l'après-midi de 12h à 18h
- à la journée avec repas : entre 7h30 et 18h
- Un accueil est organisé sur les 3 sites Tramayes, Dompierre les Ormes et Matour matin (entre 7h30 et 8h45) et soir (entre 17h45 et 18h). Le transport des enfants est ensuite assuré par le SEJ

Des activités, animations à thème sont proposées chaque matin et après-midi par l'équipe des professionnels de l'animation du Service Enfance Jeunesse.

À midi les enfants déjeunent sur place (repas fourni par Bourgogne repas) et une collation est proposée l'après-midi (fournie par le SEJ).

*Pour les enfants scolarisés de moins de 3 ans, une demande de dérogation aux services PMI et DDCS est indispensable : contacter le Service Enfance Jeunesse au 03 85 59 76 58

Accueil de loisirs des vacances

- **Pour les enfants scolarisés de la maternelle à partir de 3 ans au CM2 et pour les collégiens**, l'accueil de loisirs fonctionne à chaque période de vacances scolaires, il est ouvert de 8h00 à 18h00. Repas fourni.

Un accueil le matin est organisé sur les 3 sites Tramayes, Dompierre les Ormes et Matour avec un transport assuré sur le site des activités. Deux groupes d'âge sont constitués (3-6 ans, 7-11 ans). Des journées à thème, activités variées, sorties extérieures et/ou sorties familiales sont proposées. Lors des petites vacances il se déroule sur le site

de **Matour**, et, en **période estivale** il est aussi organisé à **Tramayes et Dompierre**.

- **Pour les jeunes scolarisés au collège,**

À chaque période de vacances un programme est proposé : journées à thème, sorties extérieures ...

Le programme et les tarifs sont mis en ligne pour chaque période et diffusés par mail aux familles des collégiens de Matour ou aux jeunes ayant déjà fréquenté nos services quelques semaines avant les vacances. Les animations sont organisées à la journée ou à la demi-journée. Les jeunes sont encadrés par l'équipe des professionnels de l'animation du Service Enfance Jeunesse. Le transport est également assuré vers les sites de l'activité.

Pour un accès facilité différents lieux sont desservis: Clermain, Dompierre, Matour, Trambly et Traymayes.

Les modalités d'inscription et délais sont spécifiés dans chaque programme de vacances.

Renseignements et tarifs au 03.85.59.76.58

Email : sej.alsh@scmb71.com

site : www.scmb71.com

Relais assistants maternels / parents / enfants

Le relais assistants maternels Coccinelle propose :

- des lieux d'accueil où les professionnels de l'accueil, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux
- des lieux d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément

Vous recherchez un mode d'accueil ?

Vous souhaitez un accompagnement dans votre relation parent employeur / salarié ?

Vous voulez devenir assistant maternel ?

Le relais assistants maternels vous accompagne dans vos démarches et vous informe.

Vérovres : Lundi (semaines impaires) de 9h00 à 12h00 à la garderie périscolaire sur demande

Permanences : Matour Mairie - 1er étage : Lundi, mardi, jeudi et vendredi – 13h30-17h30 et sur rendez-vous

Contact : Email : sej.ram@scmb71.com

Tél : 06.30.32.07.26



Ludothèque la Cigale

Située à Trambly, elle est ouverte le 1er lundi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 8h30 à 12h00. Un espace convivial où l'on peut emprunter des jeux, des jouets et du matériel de motricité de la petite enfance à l'âge adulte. Possibilité de jouer sur place et / ou d'emprunter des jeux. Elle s'adresse à toute la famille de 0 à 99 ans et aux assistant(e)s maternel(le)s. Il est aussi possible de jouer sur place.

L'adhésion de 14 euros est valable pour toute l'année scolaire.

Renseignements : Tél : 03.85.59.76.58

Email : sej.alsh@scmb71.com

L'outil en main

Des artisans retraités ou en activité représentant différents corps de métiers se proposent d'initier des enfants de 9 à 14 ans (du CM1 à la 3^{ème}) aux gestes manuels dans un atelier. L'objectif : un enrichissement mutuel, un lieu d'échange entre anciens et jeunes, les artisans partagent leur savoir-faire et les jeunes découvrent les facettes des métiers manuels. Des menuisiers, des charpentiers, un mécanicien auto, un plombier-chauffagiste, un chaudronnier-métallier, des fromagers, une cuisinière et une couturière sont à la disposition des enfants. L'enfant découvre durant 3 semaines un métier et peut réaliser un objet qu'il ramène chez lui et ensuite change d'artisan. Ces ateliers ont lieu les mercredis après-midi de 14h30 à 17h00 pendant l'année scolaire dans l'ancien gymnase du Lycée aux Janots à Vérovres et démarrent ce début d'année 2021 sous réserve des mesures sanitaires.

Renseignements :

Vincent ROUZE Tél : 06.47.44.06.04

Email : mariequisbarre@hotmail.fr

SOUTIEN AUX AIDANTS - SERVICES À LA PERSONNE

Plateforme de répit et d'accompagnement :

Elle s'adresse aux aidants d'un proche âgé en perte d'autonomie ou atteint d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaque...ou en situation de handicap quel que soit leur âge. Elle apporte son aide à la recherche d'un accueil, propose des entretiens psychologiques, des formations, des groupes d'échange. Tél : 03.85.21.62.10

Email : plateforme.aidants@rdasmacon.net



Association France Alzheimer :

Tél : 06.43.18.68.90

Email : francealzheimier71@gmail.com

site : www.alzheimer.org/saoneetloire

Accueil de jour :

Facilite le maintien à domicile en évitant l'épuisement de l'aidant et de son entourage.

L'accueil se fait à la journée.

- Bois-Ste-Marie : accueil lundi-mardi-jeudi-vendredi

Tél : 03.85.26.88.70

Email : maison.retraite.rambuteau@wanadoo.fr

- Cluny : accueil du lundi au vendredi

Tél : 03.85.59.58.99 / 03.85.59.59.90

ADMR Aide à domicile en milieu rural :

Le service à la personne, famille, garde d'enfants, personne âgée, handicapée, malade, portage de repas à domicile, téléassistance.

o Gibles : 03.85.84.54.86

Email : info.gibles@fede71.admr.org

o St Bonnet de Joux : 03.85.24.05.88

APAA Association d'aide aux personnes âgées

Tél : 03.85.59.00.29

Email : contact@apaacluny.fr

SSIAD Service de soins infirmiers à domicile (Hôpital Corsin de Tramayes)

Apporte une aide pour la réalisation des actes essentiels de la vie, soins d'hygiène, aide aux transferts et à la marche.

Tél : 03.85.50.38.00/07.86.50.03.96

Association Bien Vieillir en Val de Joux

Téléphone : 03.85.70.48.10

Email : direction@bvj.org

Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées - Portage de repas à domicile

Espace Séniors du Val de Joux : animations du lundi au vendredi ouvertes à tous

ASSAD Charolais Brionnais

Maison Médicale de Saint-Bonnet de Joux

Téléphone : 03.85.24.77.03

LA MOBILITE

Si vous êtes en difficulté pour vous déplacer n'hésitez pas, il existe plusieurs solutions :

LE TRANSPORT par les BENEVOLES de la commune :

A Vérosvres, un service de transport à la demande existe via l'association ENTRAIDE

(03/85/24/68/80).

Le transport solidaire fonctionne grâce à des bénévoles qui vont conduire et aider les personnes qui ont besoin d'accompagnement dans leurs déplacements.

Les personnes à contacter sont

Alain DEDIEU (03.85.24.85.21)

et **Yvonne LARIVE (03.85.24.84.00)**.

Si d'autres personnes veulent proposer leur service, n'hésitez pas à en parler, et à l'utiliser.

Au niveau de la **Communauté de Communes un guichet unique mobilité : 07.72.44.54.16**

propose plusieurs solutions pour vous déplacer :

LE TRANSOLIDAIRE :

Pour vous aider dans vos déplacements de la vie quotidienne, en complément du transport à la demande. Ce déplacement encadré par Villages Solidaires, permet à n'importe quelle personne n'ayant pas de moyen de transport de se déplacer sur un rayon de 50 km pour se rendre dans un magasin spécialisé, à la gare, chez un médecin spécialiste ...Adhésion à l'association Villages Solidaires (1€ minimum/an) et 0.30 cts du km. contact@villagesolidaires.fr

Le TAXI À LA DEMANDE :

Pour se rendre à un rendez-vous médical sur la communauté de communes ou à Mâcon au Pôle de Santé, ou à un rendez-vous administratif, le TAXI Dompierrois (tél : 06.84.94.65.97) passera vous chercher les mardis, jeudis et vendredis matin, en réservant au plus tard le vendredi de la semaine précédente. Le ticket aller-retour Mâcon 15€ (7.50€ l'aller simple) et 7.50€ l'aller-retour Maison de santé sur la communauté de communes. Les tickets sont à acheter d'avance en Mairie de Dompierre les Ormes.



REZO POUCE :

Vous avez aperçu les panneaux verts situés vers l'école et la salle des fêtes : C'est le point de RDV pour faire du co-voiturage de proximité en vous inscrivant sur le site : www.rezopouce.fr

Vous pouvez vous inscrire par internet ou vous faire enregistrer gratuitement auprès de la mairie. Vous disposerez d'une carte personnelle et d'un numéro d'identifiant. Vous pouvez retrouver les détails des modalités de fonctionnement dans le bulletin communautaire.

LE COVOITURAGE :

Deux aires de covoiturage sont installées sur la communauté de Communes :

À Navour sur Grosne (Clermain) en bordure de la D987, près de la RCEA.

À Matour sur la place du Matray.

Ça roule chez nous :

À l'initiative de la Communauté de Communes du Clunisois et porter conjointement avec la Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier et la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise une plateforme de mise en relation des covoitureurs est disponible pour tous depuis septembre 2020.

Il suffit de se connecter sur le site :

<https://caroulecheznous.fr> et de créer un compte.

Renseignements sur le site

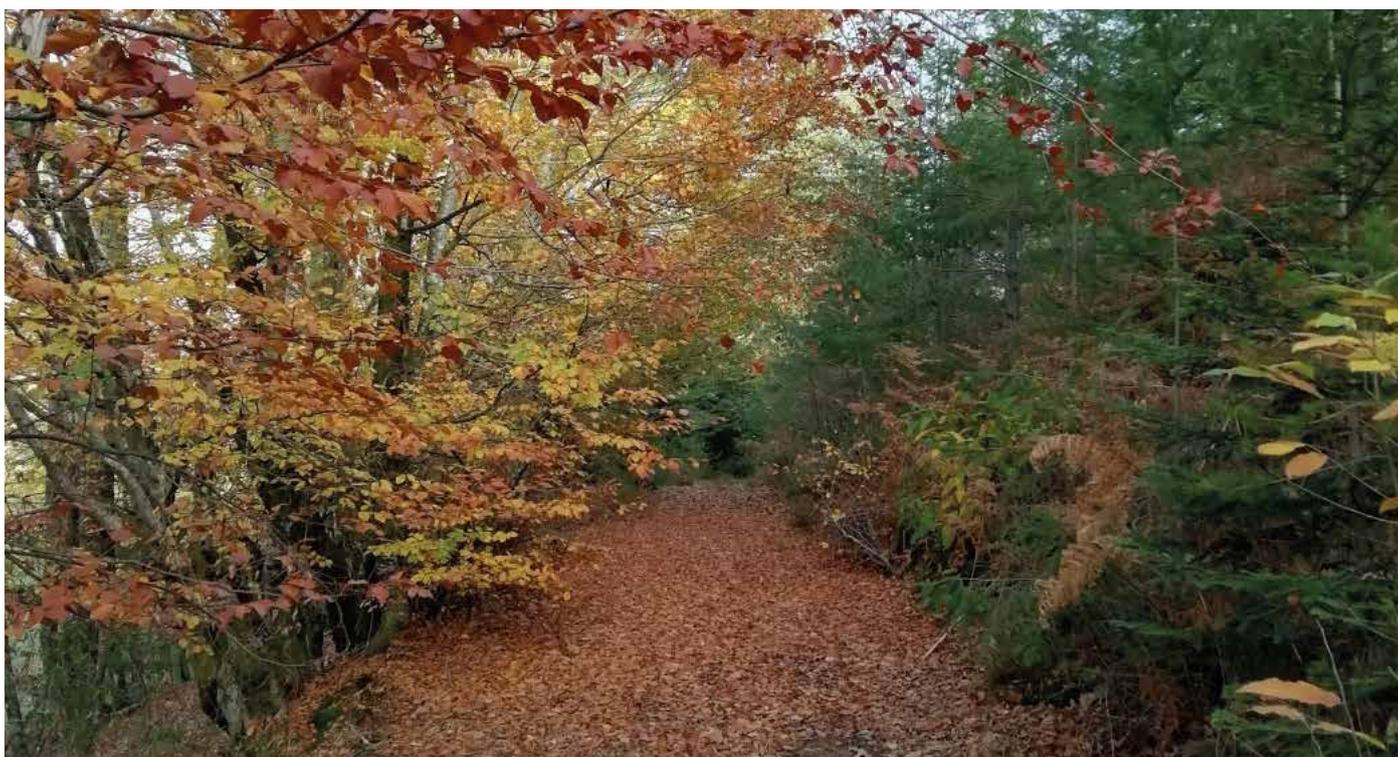
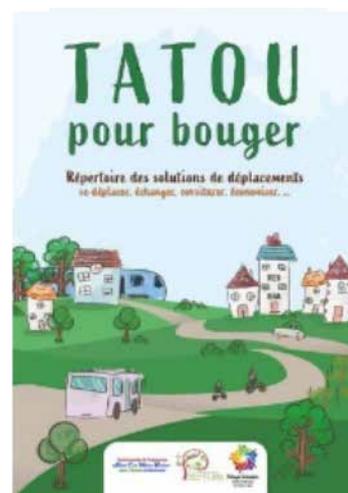
<https://www.scmb71.com/villages-solidaires/se-deplacer>

Une borne de recharge est à votre disposition à Dompierre-les-Ormes vers la station-service.



« TATOU » ET « TATOU POUR BOUGER »

Tous les renseignements sont dans le répertoire d'activités et services, à disposition à la mairie, dans les commerces, à la bibliothèque.



Renseignements utiles

MAIRIE

Ouverture du secrétariat : Lundi de 15h00 à 18h00 / Jeudi de 9h à 12h / Vendredi de 15h à 19h
Secrétaire : MACHILLOT Nathalie - Permanence du Maire les vendredis de 15h à 19h
de la Première Adjointe les jeudis de 9h à 12h - Tél : 03.85.24.80.72

Email : mairie.verosvres@orange.fr - Site Internet : <http://www.verosvres.fr> - consultation du cadastre possible

AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 - Tél : 03.85.26.01.66
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15

Mise à disposition d'une **tablette tactile** permettant l'accès aux services de la banque postale (consultation et gestion des comptes...) et aux différents services publics (CAF, CPAM, IMPOTS, etc...)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE ST-CYR MÈRE BOITIER

Mairie de Trambly : Ouverture au public : lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h
vendredi de 9h00 à 12h00 - Tél : 03.85.50.26.45 - Fax : 03.85.50.26.44

Email : matour-et-region@orange.fr - site : www.scmb71.com

FRANCE SERVICES (MSAP) Tél : 06.77.30.29.81 - Email : contact@villagesolidaires.fr

PIMM'S Tél : 03 85 70 93 26 - Email : pimmsvaldejoux@pimms.org

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture : le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30

Responsable : M^{me} BRUMAIRE Simone - Tél : 03.85.24.89.40 - Email : bibliotheque.verosvres@orange.fr

SALLE POLYVALENTE Tél : 03.85.24.82.05

Réservation : secrétariat de mairie Tél : 03.85.24.80.72

ÉCOLE PRIMAIRE Tél : 03.85.24.83.76 - **RESTAURANT SCOLAIRE** Tél : 03.85.24.88.95

GARDERIE PÉRISCOLAIRE Tél : 03.85.24.88.95

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE (S.E.J.)

Communauté de communes St-Cyr-Mère-Boitier - Tél : 03.85.59.76.58

Email : sej.adminperiscoalsh@scmb71.com / sej.microcreche@scmb71.com

ENTRAIDE - Tél : 03.85.24.68.80 Email : entraide3c@wanadoo.fr

Accueil et permanence tous les mercredis matin à la Guiche - Mise en place de divers ateliers - Transport
bénévole sur Vérosvres : Alain DEDIEU Tél : 03.85.24.85.21 et Yvonne LARIVE Tél : 03.85.24.84.00

ASSOCIATION BIEN VIEILLIR EN VAL DE JOUX

Téléphone : 03.85.70.48.10 Email : direction@bvvj.org

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES - ASSAD Charolais Brionnais

Maison Médicale de Saint-Bonnet de Joux Téléphone : 03.85.24.77.03

A.D.M.R. - Aide à domicile en milieu rural - Gibles Tél : 03.85.84.54.86

Email : info.gibles@fede71.admr.org - Saint-Bonnet de Joux - Tél : 03.85.24.05.88

RELAIS Un conteneur « RELAIS », destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état,
est installé sur la place.

DÉCHETTERIE

Saint-Bonnet de Joux Tél : 03.85.24.71.26 Ouverture : lundi et mercredi de 14h à 17h
jeudi de 9h à 12h / samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Trambly Tél : 03.85.50.45.08 Ouverture d'été : lundi et mercredi de 8h à 12h / samedi de 8h à 12h
et de 14h à 18h - Ouverture d'hiver : lundi et mercredi de 9h à 12h / samedi de 14h à 17h

SERVICE DES EAUX - SAUR Hautefond Tél : 03.60.56.40.46

Calendrier des manifestations 2021

Toutes les manifestations ne sont pas au calendrier, elles seront rajoutées, reportées ou annulées selon l'évolution de la crise sanitaire.

Dimanche 10 janvier vente de Galettes des rois du restaurant scolaire

Mercredi 13 janvier Galette des rois du club des Aînés

Dimanche 20 février Vente de pizzas à emporter du restaurant scolaire

Samedi 27 mars Choucroute du foot de la S.I.L.

Mercredi 31 mars Sortie spectacle du club des Aînés

Dimanche 18 avril Randonnée pédestre de la S.I.L.

Dimanche 18 avril Vente à emporter de boîte de gâteau « Mistral » du restaurant scolaire

Mardi 20 avril Concours de manille du club des Aînés

Judi 13 mai Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.

Mardi 15 juin Tirage au sort de la Super Tombola du restaurant scolaire

Courant juin Concours de belote du club des Aînés

Fin juin Kermesse des écoles R.P.I. Vérosvres /Beaubery

Lundi 5 juillet Voyage Canal de Savières du club des Aînés

Judi 8 juillet Balade nocturne de l'Office de Tourisme

Samedi 10 juillet Tournoi de foot de la S.I.L.

Samedi 17 juillet Rallye de Matour : Epreuve spéciale sur Vérosvres

Samedi 7 août Fête patronale

Dimanche 8 août Fête patronale

Dimanche 12 ou 19 septembre Loto du club des Aînés

Dimanche 12 septembre vente à emporter du restaurant scolaire

Samedi 2 octobre Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L.

Mardi 19 octobre Concours de manille du club des Aînés

Courant octobre Vente de brioches du Sou des écoles

Samedi 13 novembre Concours de tarot du club de tarot

Samedi 20 novembre Tête de veau de la Société de Chasse

Samedi 27 novembre Choucroute à emporter du restaurant scolaire

Courant novembre Vente de chocolats du Sou des Ecoles

Samedi 4 décembre Téléthon

Samedi 11 décembre Assemblée générale et repas de Noël du club des aînés

Courant décembre vente de fromages du Sou des Ecoles

